

A STE-THERESE :

Gérin-Lajoie dit que c'est l'objectif de son ministère

par Rôal PELLETIER

SAINT-THÉRESE. — Le Québec a un ministère de l'éducation. Au-delà, une philosophie, un esprit doit faire vivre l'éducation. M. Paul Gérin-Lajoie a donné hier soir les grandes lignes de ce que lui, en tant que premier titulaire de ce ministère, conçoit en fait d'objectifs à atteindre par le nouveau ministère. L'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la bénédiction des nouveaux pavillons du séminaire Ste-Thérèse portait justement ce titre : manifeste des objectifs de l'éducation.

A côté du ministre ont pris place, sur l'estrade d'honneur du nouvel amphithéâtre de Ste-Thérèse, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et ancien élève de cette institution, qui est sorti de l'hôpital spécialement pour venir assister à la cérémonie de bénédiction, à laquelle officiait Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque du diocèse de St-Jérôme.

En substance, M. Gérin-Lajoie a établi comme suit les objectifs de son nouveau ministère.

C'est, a-t-il dit, un instrument de base pour réaliser la vocation nouvelle du Québec, vocation qui se précise chaque jour davantage : le Québec doit s'orienter dans la voie de l'industrialisation, du progrès technique et scientifique et de la création originale.

Cette vocation originale, a continué M. Gérin-Lajoie, qui parlait en public pour la première fois depuis qu'il a été nommé d'un nouveau titre, s'inscrit dans nos ressources : richesses naturelles et ressources humaines, les premières ayant depuis longtemps commencé d'être exploitées par d'autres, les secondes nous appartenant totalement.

Personne d'autre que nous, a-t-il dit, n'a véritablement intérêt à ce que nos ressources humaines se développent et s'épanouissent.

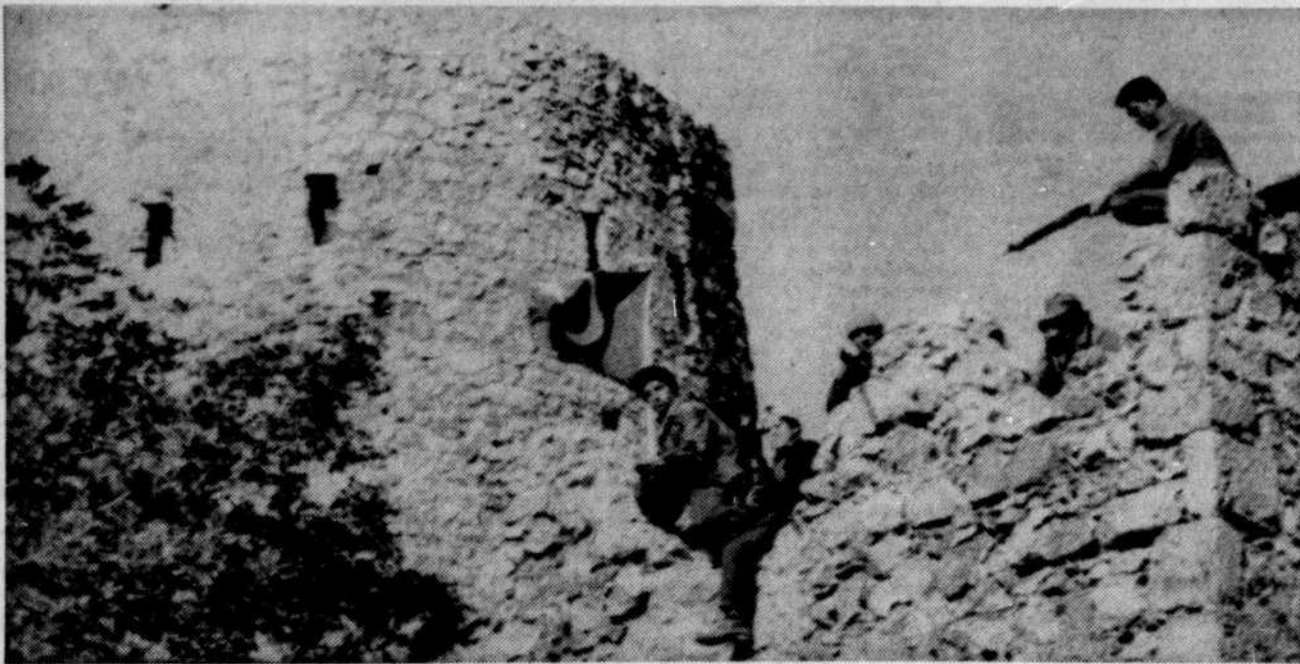
L'éducation participera efficacement au développement général de notre milieu à condition que notre système d'enseignement "retrouve son unité intérieure, qu'il intègre dans une action concertée la multitude des groupes, des individus et des personnes qui en assument chacun une part plus ou moins importante".

A cet égard, le premier rôle du ministère de l'éducation, estime M. Gérin-Lajoie, est de "coordonner la fonction éducatrice dans notre société; orienter les efforts apparemment dispersés ou même divergents; canaliser les énergies trop souvent dilapidées, le tout dans la perspective de l'exploitation maximum de nos ressources humaines".

Le ministre a ensuite précisé les objectifs du ministère qu'il dirige et les moyens qu'il entend prendre pour les réaliser.

Le premier de ces objectifs, c'est la scolarisation maximum de tous ceux à qui l'école peut servir. Pour les jeunes comme pour les adultes, cela signifie que notre système d'enseignement ne se contentera plus d'assurer à chacun le maximum de formation indispensable, mais qu'il leur offrira le maximum

Voir page 2: Gérin-Lajoie



C'est dans cette magnifique forteresse médiévale - le château de St-Hilarion - que s'est déroulé ces jours derniers un violent accrochage entre Turcs et Grecs. Ainsi que le signale notre correspondant dans la dépêche qu'on lira plus bas, les Canadiens n'ont pu intervenir, faute de directives suffisamment précises. (Photo UPI)

Le premier mort de l'ONU aura une forte influence sur le rôle des casques bleus

de notre envoyé spécial à Chypre, Jean TAINTEUR

NICOSIE. — Le premier mort des forces des Nations Unies, mercredi soir lors d'une escarmouche de deux heures entre soldats finlandais et irréguliers d'un village turc de la banlieue de Nicosie, outre qu'il aura soulevé une émotion bien compréhensible, aura très certainement une influence indirecte déterminante dans le déroulement de la mission de pacification impartie au contingent de l'ONU.

Depuis une semaine en effet, on constate sinon un durcissement de la position des Nations Unies, du moins une volonté très ferme d'agir dans un sens plus positif, plus réaliste et plus efficace aussi. Ce changement d'attitude fait suite à la nomination à Chypre d'un représentant spécial de U Thant, M. Gallo Plaza Lasso, ancien président de l'Equateur et homme d'une grande énergie qui, au début de cette semaine a su parler avec vigueur aussi bien à Mgr Makarios qu'à Dr Kutuchuk, leader de la minorité turque.

M. Plaza est parti mercredi pour New-York où il devait informer U Thant de la situation qu'il est officiellement admis que les 32 otages pris par les Grecs après les incidents de Famagouste ont été libérés et avertir aussi le secrétaire général de la faiblesse des directives données au contingent de l'ONU, car il est généralement entendu que la force internationale est loin de disposer de toute la latitude voulue pour rétablir le calme ici.

Quant au règlement politique qui devrait mettre un terme à la crise, mais qui ne pourra, à toute fin pratique qu'être imposé, dans un climat moins passionnel, nous en sommes encore très loin. Il n'échappe à aucun observateur présent à Chypre que les forces des Nations Unies n'ont pu jusqu'ici être à la hauteur de la tâche qui les attendait, non pas à cause de l'impuissance logistique des contingents eux-mêmes, mais bien davantage de l'imprécision et de la fluidité de cette mission de paix dans un pays où la légalité se veut dans chaque camp, où la propagande bat son plein à chaque heure, où la peur et la méfiance ont engendré la peur et la passion. Il serait bon ici de signaler que le contingent canadien qui a hérité du secteur le plus difficile, celui de Kyrenia s'acquitte avec bonheur et à l'admiration de tous d'un travail délicat et parfois pénible.

M. Plaza n'a pas été long à se rendre compte aussi des contradictions trop fréquentes entre les mots et les faits, parce que ni Mgr Makarios ni le vice-président Kutuchuk ne contrôlent effectivement leurs hommes; contradictions souvent "encouragées" par l'imprécision des termes de référence de la mission de paix.

Et, à la suite d'une conversation que nous avons eue avec lui, une impression très nette s'est dégagée, que M. Plaza, au nom des Nations Unies, avait décidé de tout faire pour que l'organisme international prenne enfin sérieusement en main cette question et agisse avec détermination pour rétablir le climat de paix indispensable au règlement politique, bref pour que les représentants politiques et militaires de l'ONU prennent l'initiative et la gardent par vents et marées.

Cette impression, le Dr Kutuchuk nous l'a d'ailleurs confirmée, jeudi matin lors d'une interview accordée au Devoir. Mgr Makarios a également bien voulu accorder au Devoir une entrevue, vendredi matin, et il sera possible, dès la semaine prochaine d'analyser plus attentivement une situation qui risque fort de se prolonger longtemps encore et dans laquelle l'ONU et le Canada se trouvent engagés irrémédiablement.

Pour expliquer très brièvement cette nécessité devant laquelle le secrétaire général se trouve de "durcir la position" des Nations Unies, qu'il suffise de relater deux incidents impliquant des Canadiens. Lors de la fameuse attaque contre le château St-Hilarion, magnifique forteresse du Moyen-Age, attaque lancée par des Grecs contre des positions turques, les forces canadiennes ne purent intervenir pour ramener le calme parce que la mission de l'ONU ne le précisait nullement. Durant cette attaque (qui n'a d'ailleurs jamais revêtu

tous les niveaux d'enseignement qui relèvent des commissions scolaires, soit depuis la maternelle jusqu'à la fin du cours secondaire.

C'est à la suite d'un rapport du directeur du service des études de la C.E.C.M., M. Gérard Barbeau, que les commissaires ont pris cette im-

portante décision hier. Dans ce rapport, en date du 12 mai, M. Barbeau affirme:

"Au moment où l'on critique les manuels, où l'on propose de nouvelles méthodes d'enseignement, où l'on parle de refaire les programmes et d'ouvrir des secteurs nouveaux, il n'existe (à la C.E.C.M.) aucun bureau organisé pour étudier ces différents problèmes. Le Service des études a été chargé d'étudier les échecs scolaires, les récompenses, l'alternance en première année, l'enseignement de la musique, le cours commercial, le cours secondaire pratique, et il n'existe personne à qui ces responsabilités puissent être confiées. Le directeur du service demande la collaboration de certains officiers (sic) ou il étudie lui-même ces problèmes. Cette situation est anormale et il faudrait la corriger."

Personnel restreint

M. Barbeau rappelle que le Département de l'Instruction publique "a toujours élaboré

Voir page 2: L'école

C.E.C.M.: des "départements" dans les écoles secondaires

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier de créer des départements à l'intérieur de chacune de ses écoles secondaires. Dans chaque discipline, les professeurs d'une même école seront groupés au sein d'un département et relèveront d'un "chef de matière" qui aura la responsabilité de l'enseignement de cette matière dans l'institution.

Cette "départementalisation" du cours secondaire, qui est commencée dans le secteur privé de l'enseignement québécois, en particulier dans les collèges, vise à encadrer les professeurs moins compétents ou moins expérimentés et à leur permettre,

au contact d'un leader pédagogique, de s'améliorer. Il vise en outre à favoriser le travail d'équipe.

La mesure ne s'appliquera toutefois que progressivement dans les écoles de la C.E.C.M. On commencera par le français et la religion et l'on passera ensuite aux mathématiques, aux sciences, etc. Les chefs de matière seront libérés de cinq périodes d'enseignement par semaine.

Cette "départementalisation", a expliqué au DEVOIR un haut fonctionnaire de la C.E.C.M., signifie, en quelque sorte, l'abolition progressive des postes de

périodiques et à leur permettre,

Personnel restreint

M. Barbeau rappelle que le Département de l'Instruction publique "a toujours élaboré

Voir page 2: L'école

L'ampleur imaginée par certains journalistes et certaines propagandes les militaires de l'ONU ont dû, impuissants se contenter de "compter les coups" et de persuader "de voce" les belligérants à cesser leurs combats. C'est là une situation dont le caractère est stupide, du moins renversant, n'échappera à personne. En fait la bataille cessa sur un ordre personnel du président Makarios, comme nous l'avons confirmé mercredi un des leaders militaires grecs.

Voir page 2: LE PREMIER MORT DE L'ONU.

L'ONU réfute l'"erreur" turque dont est mort un soldat finnois

Nicosie. — Le corps de Juhan Matikainen, 22 ans, le "casque bleu" finlandais qui a trouvé la mort, mercredi soir, au cours d'une rencontre avec des Chypriotes turcs armés, sera rapatrié, par avion aujourd'hui. Une cérémonie se déroulera à l'aéroport de Nicosie, à laquelle assisteront des représentants des divers contingents de la force de l'ONU à Chypre.

Matikainen, qui était opérateur de radio, était en contact avec le Q.G. de l'ONU et l'a tenu au courant des péripéties de l'engagement jusqu'au moment où il fut mortellement blessé.

Un porte-parole de l'ONU a indiqué qu'il ne faisait pas encore nuit quand les positions turques ouvrirent le feu sur la patrouille finlandaise. L'emblème de l'ONU, a-t-il dit, était clairement visible sur la voiture de la patrouille.

Du côté turc, on affirme que la mort du soldat finlandais de l'ONU est due à une regrettable erreur. Cette déclaration est contenue dans une lettre adressée aux dirigeants de l'ONU à Nicosie par le Dr Fa-

zil Kutuchuk, vice-président chypriote.

Dans cette lettre également adressée au colonel Kettinen, commandant du contingent finlandais, le vice-président chypriote ajoute que la patrouille de casques bleus finlandais n'a pas pris les précautions suffisantes pour se faire reconnaître, alors que l'obscurité et la menace chypriote grecque qui pèse chaque nuit sur les villages chypriotes turcs rendaient possible une méprise.

Le Dr Kutuchuk a de plus exprimé aux dirigeants de l'ONU et à la famille de la victime, sa "profonde sympathie" et a demandé qu'à l'avenir, des mesures très strictes soient prises par les chefs de l'ONU pour éviter le renouvellement de tels incidents.

L'Eglise de France a réformé ses structures

PARIS. — L'Eglise catholique de France sera désormais dirigée par un "Conseil permanent" de 25 membres dont l'animateur sera Mgr Gabriel Garrone, archevêque de Toulouse, et par une "assemblée plénière", qui se réunira une fois l'an et dont les décisions seront prises par votes à bulletin secret, à la majorité des deux tiers.

En trois jours de délibérations, les 112 cardinaux, archevêques et évêques de France, réunis à Paris, ont pris, entre autres, ces décisions qui vont dans le sens des directives données par les papes Jean XXIII et Paul VI, et de conclusions des deux premières sessions du concile.

A la tête de l'Eglise de France, le "Conseil permanent" comprendra 24 prélats élus, représentant les régions apostoliques, les commissions épiscopales, etc., et un membre de droit: l'archevêque de Paris. Il constituera une sorte de gouvernement de l'Eglise et sera présidé par un cardinal.

En fait, il sera dirigé par son vice-président, élu par l'assemblée de l'épiscopat: Mgr Garrone sera le premier responsable des nouvelles structures de l'Eglise de France puisque, statutairement, il a la charge de diriger les travaux du "Conseil permanent". Agé de 63 ans, Mgr Garrone s'est signalé par ses interventions au concile. A cet organisme central qui siège trois fois par an, il appartient de préparer et de diriger les travaux de l'assemblée plénière, et de traiter même les questions qui ne l'auraient pas été par l'assemblée.

L'assemblée plénière de l'épiscopat se réunira une fois par an; elle comprend 112 membres et est présidée par le Conseil des cardinaux.

L'assemblée a également décidé qu'un budget annuel sera établi par un comité financier qui sera rattaché au "Conseil permanent" et que les diocèses les plus riches devront venir en aide aux plus pauvres. Enfin, elle a adopté une résolution portant sur l'enseignement supérieur catholique et prévoyant notamment une réorganisation des instituts catholiques.

M. Bertrand: "Non, pas la mienne non plus".

Le député de Missisquoi poursuit en disant qu'à notre

LE PROJET PEARSON:

appui général du pays... et même des héraldistes!

A part la Légion canadienne qui a adopté hier le Red Ensign comme son emblème officiel, l'unanimité semble se faire, à travers le pays, autour du projet Pearson d'un drapeau arborant trois feuilles d'érable.

A Vancouver, un hôtelier a hissé trois feuilles d'érable authentiques épinglées sur un drapeau au sommet de son immeuble de 22 étages. A Québec, le président de la Chambre de commerce du Canada fait part de l'appui de cet organisme au principe d'un drapeau canadien distinctif. D'autres organismes encore se liguent publiquement derrière le projet du premier ministre: le conseil d'administration des diplômés en commerce de Laval, le Times de Londres, le comité exécutif de l'Association des étudiants libéraux du Québec, même Léon Balcer qui a dit qu'il "aimait bien la feuille d'érable..."

Plus réticentes, d'autres personnalités comme le maire Charlotte Whittin insisteront encore sur la nécessité d'un référendum. C'est aussi l'attitude d'un comité de Toronto qui, tout en abandonnant son projet de recueillir un million de signatures en faveur du Red Ensign, soutient l'idée d'un référendum.

Pendant qu'à Winnipeg, les légionnaires affirmaient encore que "le premier ministre Pearson avait opté pour le drapeau blanc de la reddition de préférence à l'emblème rouge du sacrifice", M. Howard Mitchell, de Vancouver, président de la Chambre de commerce du Canada, déclarait à Québec: "L'adoption d'un drapeau canadien distinctif marque un pas vers le rapprochement entre les Canadiens de langue française et de langue anglaise". Il a ajouté que les Canadiens de langue française ont raison de se plaindre de n'être pas représentés sur un pied d'égalité dans les entreprises commerciales canadiennes, mais qu'il existe "un profond désir" d'une meilleure compréhension de leurs aspirations de la part de leurs concitoyens.

Voir page 2: Appui

Voté au cabinet hier, le drapeau sera soumis sous peu à la Chambre

par Benoît MOULE

(Service français de la Presse Canadienne)

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a annoncé hier après-midi que le cabinet avait arrêté son choix sur un modèle de drapeau authentiquement canadien qui sera soumis à la Chambre dans quelques jours. Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, avait demandé au premier ministre si le cabinet avait adopté le drapeau de son choix.

"Le cabinet a arrêté son choix sur un dessin qui sera bientôt soumis à la Chambre," dit M. Pearson.

Plus tard, M. Paul Martineau (PC - Pontiac-Témiscamingue) a demandé à M. Pearson si c'était le drapeau choisi par le premier ministre qui avait été accepté par le conseil des ministres.

"Que l'honorable député veuille bien attendre quelques jours et il verra," a dit M. Pearson.

M. Diefenbaker a repris: "S'agit-il du drapeau que le premier ministre a montré à quelques journalistes de la tribune de la presse parlementaire qu'il a invités chez lui jeudi soir dernier?"

"J'ai en effet rencontré certains journalistes, comme le chef de l'opposition à lui-même fait, et j'espère qu'ils ont eu autant de plaisir que nous en avons eu nous-mêmes. Nous avons pris une tasse de thé."

"Au cours de la soirée, a poursuivi M. Pearson, nous avons naturellement abordé le sujet du drapeau et de l'hymne national. J'ai alors exprimé mes vues personnelles sur le projet."

"Est-il exact que le premier ministre ait fait parvenir un télégramme à la reine l'avisant que le Red Ensign serait rejeté par le gouvernement comme drapeau canadien?" a en outre demandé le chef de l'opposition.

Une nouvelle à cet effet est parue dans le Star de Toronto.

"Le journaliste, qui a écrit cette nouvelle n'était pas pré-

sent à notre réunion sociale de jeudi, c'est pourquoi elle est inexacte", a répondu M. Pearson.

M. Robert Coates (PC-Cum-

berland) a suggéré au premier

ministre de consulter les provinces avant d'annoncer le

choix définitif.

"C'est une responsabilité qui

repose du Parlement et non des

provinces", a repris le premier

ministre.

"Dans le but de raffermir

l'unité nationale, ne serait-il pas

préférable de consulter le peuple?" a demandé M. Coates.

"Les vues de tous les Cana-

diens seront exprimées par

leurs représentants dans cette

Chambre", a dit M. Pearson.

M. Louis-Joseph Pigeon (PC-

Joliette - L'Assomption - Mont-

calm) a alors demandé au pre-

mier ministre si le choix d'un

nouveau drapeau national dis-

tinctif voulait dire le rejet défi-

nitif du Red Ensign ou si ce

dernier pavillon flotterait dans le

ciel canadien à côté du nouveau

drapeau.

Se recevant pas de réponse à

sa question, M. Pigeon a ajouté:

"Le premier ministre refuse

de répondre à ma question

parce qu'elle embarrasse le gou-

vernement".

Plus tard, à l'intention de M.

Douglas Fisher (NPD-Port-Ar-

thur) M. Pearson a ajouté que

le drapeau choisi par le cabi-

net montrait une feuille d'érable.

M. Pearson s'est contenté de

sourire.

Un débat d'une heure sur la longueur des... débats

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Pendant exactement une heure, ministériels et membres de l'opposition se sont tour à tour accusés les uns les autres d'être responsables de la prolongation indue de la session. On sait qu'au train où vont les travaux parlementaires et devant la masse de projets de loi qu'il reste à adopter, il est fort possible que la présente session de la législature ne puisse prendre fin avant le mois de septembre.

C'est une motion présentée par le président du Comité des règlements de la Chambre qui a ouvert les hostilités qui se sont déroulées dans un climat allant du tragique au burlesque.

M. Albert Dionne, député

libéral de Rimouski, avait pro-

posé de prolonger jusqu'au 19

juin les débats relatifs à la pré-

sentation et à la réception des

projets de loi privés.

Le chef de l'opposition a

rejeté cette suggestion. "Je dois

déclarer, dit-il, que nous n'ac-

ceptons pas ce rapport et je

demande un vote contre la mo-

tion".

M. Daniel Johnson a expli-

qué que des délais sont dus non

pas aux parlementaires, mais

aux divers ministères ou servi-

ces du gouvernement: la tra-

duction, les affaires municipa-

les, la santé ou l'éducation.

"Je crois, soutient-il, que

nous ne devrions pas évidem-

ment pénaliser les pétitionnai-

res: mais nous aimerions pro-

tester contre ces retards qui

sont l'une des causes de la

longueur des sessions, quand

on songe qu'en Ontario on

régule la session en dix ou dou-

ze semaines."

Le premier ministre répli-

qua qu'il faut être réaliste et

comprendre qu'il sera absolu-

ment impossible d'être le 19 juin

d'étudier tous les bills privés

qui restent.

Il annonce son intention de

demander la suspension de la

séance de l'assemblée à huit

heures du soir afin de per-

mettre au comité des bills pri-

vés qu'il préside de terminer

l'étude de six projets concer-

nant des municipalités.

Il soutient que sa présence

en Chambre étant essentielle

lorsqu'on y discute de projets

de loi, celle-ci ne peut siéger

alors qu'il est occupé aux co-

mités des bills privés et des

bills publics.

"Nous faisons tout en notre

pouvoir, dit-il, pour ne pas

causer de retards, mais ce que

l'opposition oublie, c'est qu'au-

jourd'hui, la province de Qué-

bec n'est plus à la taille pe-

tite sous laquelle l'Union na-

tionale l'avait tenue".

"La province de Québec, ré-

plique M. Jean-Jacques Ber-

trand, s'est développée et

quelle que soit la taille du

premier ministre actuel, elle

n'est certainement pas à la

mesure de la taille de la pro-

vince."

M. Lesage: "La vôtre non

plus".

M. Bertrand: "Non, pas la

mienne non plus".

Le député de Missisquoi

poursuit en disant qu'à notre

Affaire Girouard: Moreau y va de sa propre version

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — L'histoire que le député Gérard Girouard, de Labelle, avait vingt fois relatée impatiemment depuis une semaine a été contredite hier par le témoin qui l'a suivi à la barre de la commission des privilèges de la Chambre, M. Maurice Moreau, député d'York-Scarborough.

Interrogé par M. Eldon Woolliams (PC, Bow-River), M. Moreau a nié qu'il ait été question de "patronage" ou de "caisse électoral" dans les négociations entre M. Girouard et M. Keith Davey, l'organisateur en chef du parti libéral, précédant la défection du député de Labelle des rangs du Crédit social à ceux du parti conservateur.

L'enquête ordonnée par la Chambre reposait tout entière sur les allégations de M. Gi-

rouard concernant le prix

qu'il était disposé à payer le

parti libéral pour l'attirer

dans ses rangs. "Les avan-

tages (de mon adhésion au

parti libéral), avait dit le député

de Labelle en Chambre, rap-

pelant les propositions que lui

avait faites M. Keith Davey,

seraient un parti au pouvoir et

une grosse caisse électoral".

Premier témoin à comparaître

devant la commission des

La CECM...

(Suite de la première page)

"conseillers pédagogiques". Au lieu de recevoir de l'aide de l'extérieur, de la part de spécialistes qui circulent d'école en école, chaque institution sera appelée à s'aider elle-même, avec ses propres ressources humaines.

Par suite de cette mesure, a-t-il ajouté, le rôle pédagogique du principal d'école sera sensiblement diminué; au lieu d'assurer une supervision dans chaque discipline, ce que les programmes d'études actuels ne lui permettent guère de faire avec efficacité d'ores et déjà — il n'aura plus qu'un rôle de coordination à jouer éventuellement.

Si la C.E.C.M. commence par le français, a-t-il ajouté, c'est à cause du rôle clé que cette matière joue dans les études et de l'influence que la maîtrise du français a sur les autres matières; à cause de son importance en soi, également. Quant au choix de la religion, il se justifie par les changements que connaît l'enseignement de cette discipline depuis quelques années et les difficultés qui en résultent chez les professeurs.

AVIS de DÉCÈS

TUNNE — A Québec, le 20 mai 1964, à l'âge de 76 ans, 9 mois, est décédée Dame Anna Anger, épouse de Wilfrid Dune, demeurant à 220 Grande-Allee est. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 mai, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 1000, rue St-Joseph, à Québec. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Joseph, à Québec. Les familles Anger et Dune se réservent le droit de modifier les dates et heures des funérailles sans préavis.

VESPA — A Montréal, le 21 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé subitement M. Armand Voisard, époux de Claire Chénard, père de Alain, Mme Fernand J. Léger (Mireille) Mme Roger Desormeaux (Gisèle). Les funérailles auront lieu samedi, le 23 mai, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 1000, rue St-Joseph, à Québec. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Joseph, à Québec. Les familles Voisard et Chénard se réservent le droit de modifier les dates et heures des funérailles sans préavis.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Pointier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10,250, ST-LAURENT
Tél.: 277-5700

Petites annonces du "Devoir"

AUTOMOBILES

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

ACHETEZ-EN UNE GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER

A L'apart, dans centre commercial, pouvant servir de bureau et logement, 7 pièces fermées, chauffées et solaires, ménage frais fait. 273-5384. 23-5-64

A Montréal-Nord, logement 5 pièces à louer, \$75, par mois non chauffé, fournaise fournie (près de l'école française, Pasteur), occupation immédiate. Tél.: DA. 2-9882 ou 321-5122. 23-5-64

Maison de campagne à 4 appartements, lac privé, accès au lac, la Montagne Noire, 16 milles à l'est de Ste-Agathe. Tél.: 381-2718 ou 733-1961. 23-5-64

St-Bruno, maison de 6 pièces et demi, à proximité de l'église et des écoles, comportant 3 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à dîner et cuisine, \$150, par mois, toutes taxes incluses, libre à compter du 1er juin. Tél.: 633-4124. 23-5-64

VILLE ST-MICHEL. Nous pouvons construire selon vos plans et spécifications tout genre d'industrie de 3 milles à 100 milles pieds carrés. Le tout suivant location avec option de vente. Nous acceptons de transférer avec nos agents. Pour informations téléphoner: 731-9723. 23-5-64

GARAGE, \$15, par mois. S'adresser au propriétaire, 4321 Coolbrooke, 482-1024. 23-5-64

6,800 pieds carrés
Plancher du haut, chauffé, plusieurs pièces, lac privé, accès au lac, la Montagne Noire, 16 milles à l'est de Ste-Agathe. Tél.: 381-2718 ou 733-1961. 23-5-64

TAILLEUR
Faites transformer votre habit à la mode en un habit complet et élégant, dans le dernier style.

PROFESSIONNEL Luxueuse maison de campagne à vendre, type bungalow, chauffage au gaz, four, garage, près rivière, villégiature, 15 milles de Montréal, meublé, propriétaire: 423-3968. 23-5-64

CHALET A LOUER
St-Denis, lac Archambault, chalet chauffé, meublé, 3 chambres, chalet, \$600, R.I. 1-6760. 23-5-64

L'école...

(Suite de la première page)

des programmes d'études précis, programmes qu'il imposait assez rigoureusement à l'ensemble des écoles de la province". Pour le choix des manuels, il dressait une liste officielle au sein de laquelle les commissions scolaires pouvaient choisir. Quant aux méthodes d'enseignement, il en recommandait fortement certaines et permettait d'en essayer d'autres. Dans ce but, le D.I.P. disposait d'un personnel vraiment minimum et tout le travail était fait par des comités et des commissions dont la majorité des membres n'étaient pas à son emploi, mais à l'emploi de commissions scolaires.

Jusqu'à l'an dernier, à la C.E.C.M., il existait un bureau qui faisait la liaison avec le D.I.P., continue M. Barbeau. "En principe, ce bureau avait une responsabilité énorme; en fait, son personnel était fort restreint et comme l'on n'accordait pas une valeur suffisante à son travail, on le formait en majorité d'éducateurs à la fin de leur carrière. Comme résultat, le Bureau n'était pas à fond beaucoup de problèmes et l'on devait souvent recourir au personnel d'autres bureaux pour exécuter certaines tâches qui étaient de son ressort."

Evolution continue

Et M. Barbeau conclut cet aperçu historique en ces termes:

"Cette manière de faire explique qu'aussi bien au niveau de la province qu'au niveau local, l'on doit continuellement procéder par reorganisation majeure."

"Un système scolaire doit suivre de très près l'évolution de la société et il doit s'adapter aux changements. Parce que l'on ne surveillait pas assez les changements, l'on se retrouvait continuellement devant des situations d'urgence. C'est en vue de corriger cette manière de faire que nous avons recommandé l'organisation d'un Bureau de recherches (l'an dernier) et que nous suggérons aujourd'hui l'organisation d'un Bureau du perfectionnement de l'enseignement."

"Un système scolaire doit sans cesse évoluer et se renouveler, mais cette évolution doit se faire de façon continue, harmonieuse et progressive de telle sorte que les élèves et les professeurs ne s'en aperçoivent pratiquement pas."

M. Barbeau recommande que le nouveau Bureau groupe — c'est un "strict minimum" — neuf spécialistes dans les six disciplines suivantes: religion (2), langue maternelle (2), mathématiques (2), sciences (1), matières commerciales (1), anglais (1).

Soulignant l'importance de recruter des "spécialistes de grande valeur", M. Barbeau affirme: "Ce Bureau doit grouper des éducateurs orientés vers le progrès, qui possèdent une solide formation générale, une sérieuse formation en psychopédagogie, qui dominent la matière dont ils sont responsables et qui sont non seulement capables de bien enseigner ou de bien faire enseigner mais sachant la dynamique, le pourquoi des choses".

Un débat...

(Suite de la première page)

aux règlements qui permettraient de rendre plus expéditive la procédure parlementaire.

En attendant le rapport de ce comité, nous devons, dit-il, continuer avec la procédure actuelle et il est essentiel dans la majorité des cas que le premier ministre soit aux comités lorsqu'il s'agit par exemple d'étudier des projets de loi comme ceux des pharmaciens et des ingénieurs, puisqu'il s'agit de principes absolument nouveaux dans notre législation."

M. Maurice Bellemare intervient pour soutenir que le comité d'étude des règlements de la Chambre n'avait jusqu'ici pris aucune décision.

M. Laporte répond: "Le député n'a pas le droit d'induire cette assemblée en erreur quand il dit que le comité n'a rien fait. Le comité a décidé des cette année de suggérer que la procédure de résolutions disparaisse."

M. Bellemare: "Non, M. le président".

Le député de Champlain reproche au premier ministre d'avoir déclaré: "Le chef de l'opposition n'est pas au comité, il ne sait pas ce qui se passe".

M. Lesage: "Je n'ai pas dit au comité des bills publics, j'ai dit au comité des bills privés".

M. Bellemare: "Que le premier ministre prenne tranquillement l'argumentation que je fais. Qu'il soit tranquille, il me reproche souvent de partir en l'air, mais qu'il prenne son temps..."

M. Lesage: "Oui, mais je n'ai pas à me faire..."

M. Bellemare: "Il est comme une fusée. Il lève. Il a dit au chef de l'opposition: 'Vous n'êtes pas au comité des bills privés pour savoir ce qui se passe'. Le premier ministre n'est souvent pas en Chambre pendant que la Chambre siège. Il est dans ses officines pour faire quoi? Cela, c'est du travail de premier ministre, mais c'est important d'être en Chambre."

M. Lesage: "J'invoque le règlement".

Le député de Champlain intervient. Le président le rappelle deux fois à l'ordre. Finalement M. Lesage peut glisser: "Je regrette que le député de Champlain ne connaisse pas la définition des mots. On n'a pas le droit de traiter les bureaux du premier ministre d'officines."

M. Bellemare: "C'est un acabit encore d'une sorte. Un autre acabit".

M. Lesage: "C'est encore un mot que vous ne comprenez pas".

Le député de Champlain explique que le premier ministre quand il s'absente de la Chambre confie à un ministre responsable la défense de ses propres crédits. — "C'est de la démocratie", dit-il.

M. Brian Gidder de Montréal-Jeanne-Mance: "Seize ans de démocratie".

M. Bellemare: "Tâchez donc d'ôter votre suce".

M. Paul Dozois a rappelé que, sous l'Union nationale en 1959-60 on avait, en trois mois, réussi à adopter 99 bills publics et 127 bills privés.

M. Lesage: "Parce que l'opposition était raisonnable."

Le député de Montréal - Saint-Jacques dit qu'au contraire les dix-sept députés libéraux du temps prononçaient de longs discours que le premier ministre actuel pourrait qualifier d'insignifiants. "des discours d'une heure", précise-t-il.

M. René Hamel déclare que l'opposition, dans le temps, n'était pas capable de discuter les crédits.

La session durait trois mois parce que M. Duplessis l'arrêtait. Du temps de M. Duplessis, c'était le ballon tant en Chambre qu'aux comités des bills privés et publics et seuls les gens qui faisaient l'éloge de l'Union nationale avaient le droit de parole."

PENSION

Pension pour personnes âgées situées dans Bordeaux, bord de l'eau. Endroit magnifique pour vacances. Attention spéciale aux personnes âgées qui nous sont confiées pendant l'absence de ceux qui ordinairement en prennent soin. Excellente nourriture, personnel compétent surveillance 24 heures par jour. Pour réservations: 334-9649

A LOUER

Ville Mt-Royal
Local pour enseignement de cours spécialisé.

RE. 8-6732

SHEARER LUMBER CO. LTD.

50 BOUL. STINSON MTL.
(angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE

PORTES EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

Affaire...

(Suite de la première page)

Girouard est revenu plusieurs fois sur le sujet la semaine dernière et cette semaine, soutenant que M. Davey lui avait offert des fonds électoraux pour se joindre au parti libéral — a cependant nié les avantages du pouvoir.

Le second témoin, M. Moreau — qui selon M. Girouard, a pris une part prépondérante aux négociations entre lui et les dirigeants du parti libéral — a cependant nié qu'il ait jamais été question de fonds électoraux et des avantages d'un parti au pouvoir.

Suivant le témoignage de M. Girouard, le député d'York-Scarborough avait été celui qui avait pris l'initiative d'arranger une entrevue entre lui et M. Davey et l'entrevue s'était déroulée en sa présence dans son bureau de la Chambre des Communes.

M. Moreau n'a pas contredit M. Girouard que sur ce point. Interrogé, toujours par M. Williams, il a affirmé que les deux appels téléphoniques qu'il avait faits à M. Davey depuis l'hôtel Interprovincial, de Hull, le soir du 17 février, avaient été effectués avec le plein consentement de M. Girouard.

M. Girouard lui avait, ce soir-là, laissé l'impression qu'il était fort intéressé à se joindre au parti libéral et que sa décision de rejoindre les rangs du parti conservateur était loin d'être arrêtée.

M. Girouard, dans ses conversations avec lui, les trois autres députés libéraux (M. Gray, d'Essex-Ouest, M. McNulty, de Lincoln, et M. Macaluso, de Hamilton) et M. Davey, prétendaient parler au nom de plusieurs députés du Crédit social.

L'entretien Davey-Girouard du 18 février n'avait pas été un monologue, mais une discussion animée à laquelle M. Girouard et les trois autres députés libéraux avaient participé tout autant que l'organisateur en chef du parti libéral.

Il n'avait jamais dit à M. Girouard que M. Pearson craignait de perdre l'appui des députés créditistes de la fraction Thompson si M. Davey continuait ses tractations avec lui.

"Pour dire le moins, l'un des deux députés — de M. Girouard ou de M. Moreau — ne dit certes pas la vérité," a commenté M. Williams à la fin de l'interrogatoire.

Dans la matinée, une proposition tout tendant à donner préséance à M. Keith Davey à la barre des témoins a été renversée par 15 voix contre 12.

M. Brian Gidder de Montréal-Jeanne-Mance: "Seize ans de démocratie".

M. Bellemare: "Tâchez donc d'ôter votre suce".

M. Paul Dozois a rappelé que, sous l'Union nationale en 1959-60 on avait, en trois mois, réussi à adopter 99 bills publics et 127 bills privés.

M. Lesage: "Parce que l'opposition était raisonnable."

Le député de Montréal - Saint-Jacques dit qu'au contraire les dix-sept députés libéraux du temps prononçaient de longs discours que le premier ministre actuel pourrait qualifier d'insignifiants. "des discours d'une heure", précise-t-il.

M. René Hamel déclare que l'opposition, dans le temps, n'était pas capable de discuter les crédits.

La session durait trois mois parce que M. Duplessis l'arrêtait. Du temps de M. Duplessis, c'était le ballon tant en Chambre qu'aux comités des bills privés et publics et seuls les gens qui faisaient l'éloge de l'Union nationale avaient le droit de parole."

Le premier mort de l'ONU...

(Suite de la première page)

Deuxième incident. La presse turque locale a vivement félicité cette semaine le contingent canadien pour avoir refusé de remettre à la police grecque d'un barrage routier un berger turec blessé par des Grecs dans la montagne. Les Canadiens agissaient alors normalement en refusant de remettre ce blessé aux Grecs pour le conduire plutôt dans un hôpital. Et pourtant les Turcs ont jugé bon de les féliciter de ce geste simplement conforme aux conventions de Genève. A cela s'ajoute l'explication: le contingent des Nations Unies doit habituellement se plier aux directives de la police grecque et turque. Si un Turc prend place dans un véhicule des Nations Unies et que ce véhicule soit arrêté à un barrage routier grec, par exemple, les Nations Unies ne peuvent assurer la protection au citoyen turec qui sera interrogé, fouillé, et conduit au poste de police, sous les regards des militaires de l'ONU, incapables d'intervenir et de prévenir cette arrestation arbitraire.

De nombreux autres exemples montreraient aussi la nécessité pour les Nations Unies de se montrer plus rigides, plus fermes, plus intransigeantes avec les deux parties en cause.

M. Plaza l'a compris et si ses recommandations ne devaient pas être écoutées on serait sérieusement amené à se demander ce que font sur cette île enchantée et brûlante 7,000 militaires de l'ONU.

C'est pourquoi la mort regrettable du soldat finlandais, dans des circonstances qui resteront longtemps mal établies, pourrait marquer la fin d'une période d'indécision et être le signal d'une intervention véritable des Nations Unies dans une question infiniment complexe et douloureuse.

Appui...

(Suite de la première page)

A Québec encore, M. Roland Hallé, président de l'Association des diplômés en commerce de Laval, un organisme qui groupe quelque 2,000 membres, a fait parvenir à M. Pearson une lettre d'appui et de félicitations. Il exprime également le souhait que d'autres associations québécoises manifestent leur appui au "drapeau aux trois feuilles d'érable".

A Londres, le Times, en éditorial, affirme que le projet de M. Pearson est "plein de sens". Le journal ajoute qu'un nouveau drapeau ne peut être qu'un symbole d'unité et que "seule une reconstruction profonde et positive" peut amener la pleine participation du Canada français.

Soulignant que le Red Ensign plaisait aux Canadiens d'origine britannique, le Times poursuit: "Autrefois, ils formaient la majorité. Ils représentent maintenant 43 pour cent de la population. Les Canadiens français forment aussi une minorité avec environ 30 pour cent de la population. Le Canada, de fait, est devenu un tissu de nationalités, comprenant des personnes de l'Europe centrale, des Allemands, des Italiens, des Asiatiques. Il est nécessaire que le drapeau appartienne à toutes ces nationalités et que tous leurs enfants puissent le vénérer..."

A Montréal, l'exécutif de l'Association des étudiants libéraux du Québec a donné un appui unanime au projet de M. Pearson. Le choix contribuera immensément à la politique d'unité canadienne que s'est donné le premier ministre" dit en substance la résolution.

Enfin, le leader conservateur du Québec, M. Balcer, a déclaré à Montréal dans une conférence de presse qu'il aime bien la feuille d'érable mais qu'il préfère attendre que M. Pearson présente son projet de loi avant de se prononcer sur le sujet.

L'aspect héraldique

A Vancouver, par contre, un directeur d'art commercial qui, l'an dernier, a fait partie d'un jury désigné pour faire un choix de drapeau, a quali-

Création d'une...

(Suite de la page 5)

ainsi que des richesses naturelles.

Rappelons que la commission des relations ouvrières fait actuellement une distinction entre les "ouvriers" à l'emploi du gouvernement et les "fonctionnaires" proprement dits. Seuls les "ouvriers" jouissent actuellement de la pleine reconnaissance du droit d'association, y compris le droit de s'affilier à une centrale syndicale.

fié le projet de M. Pearson comme d' "une combinaison faible, incohérente et mal dessinée de trois insignifiantes feuilles d'érable".

Un autre artiste, Jack Shadbolt, a déclaré à l'appui du jugement de Ted Bethune, que le drapeau conçu par M. Pearson "sera terrible à voir au sommet d'un mat". Enfin, un professeur d'architecture à l'université de la Colombie-Britannique, Lionel Thomas, soutient que le choix d'un drapeau devrait être laissé aux artistes, non aux politiciens.

Néanmoins, on continue de croire à Ottawa que si le gouvernement propose un drapeau arborant trois feuilles d'érable sur fond blanc, il n'y aura que très peu de critiques de la part des experts en art héraldique.

L'emblème officiel du Canada est justement la feuille d'érable, en trois exemplaires, montées sur une tige unique. Les couleurs nationales du pays sont le blanc et le rouge. Et la combinaison des couleurs et des feuilles d'érable a été utilisée de diverses manières sur les emblèmes canadiens distinctifs depuis 1867.

Bien qu'il n'y ait aucune explication autorisée, l'idée des trois feuilles d'érable laisse entendre qu'il s'agit de l'unité des groupes anglais, français et autres, dans un Canada uni.

Les enthousiastes de l'art héraldique élèveront plutôt la voix pour protester si le drapeau est orné de deux bandes bleues de chaque côté — un dessin que le premier ministre Pearson aime

Gérin-Lajoie...

(Suite de la première page)

de formation correspondant à leurs aptitudes et leurs ambitions.

Un deuxième objectif est de les préparer à la vie réelle, à une fonction de participation active à l'évolution et au progrès de la société québécoise d'aujourd'hui et de demain.

Dans l'ordre des moyens, le ministre de l'éducation revient d'abord cette nécessité de "programmes d'études réellement fonctionnels", c'est-à-dire des programmes adaptés au rythme de développement des étudiants, à la diversité de leurs aptitudes, aussi bien qu'à la nature et aux impératifs du rôle qu'ils auront à jouer éventuellement dans la société.

Une "organisation scolaire adéquate" apparaît aussi comme un moyen essentiel. Sous ce rapport, le ministre de l'éducation poursuivra la politique du ministère qui a engendré, celui de la jeunesse. Il s'agit de la politique d'accessibilité générale à l'éducation, accessibilité sur le plan financier, sur le plan géographique de même que sur le plan social.

Au chapitre des moyens mis en oeuvre apparaissent aussi la nécessité de services d'orientation et la qualification de plus en plus poussée des maîtres.

M. Gérin-Lajoie a ajouté que le ministère de l'éducation se caractérisera non seulement par les objectifs qu'il veut poursuivre et par les moyens qu'il entend prendre, mais aussi par un "style de travail", qui se concrétisera par une planification réaliste d'une part, et par la consultation démocratique d'autre part.

"C'est en consultation permanente avec tous les milieux intéressés directement ou indirectement à l'éducation que le ministre assumera son rôle", a conclu M. Gérin-Lajoie.

AUTRICHE • BELGIQUE • FRANCE • HOLLANDE • ITALIE



Whisky écossais vendu à prime ailleurs dans le monde. En vente au Canada à prix normal.*

*Pour une raison inconnue, il y a 31 ans, le Grand Macnish était coté à prix populaire en Amérique du Nord. Il se vendait ailleurs, et se vend encore, à prime. Il est, par conséquent, au Canada, l'un des plus fameux whiskys écossais et l'un des meilleurs que l'on puisse se procurer.

SAVEUR INCOMPARABLE • VALEUR INCOMPARABLE • WHISKY ÉCOSAIS INCOMPARABLE

EATON

Climatiseurs VIKING 1964
modèle de luxe, une
marque exclusive d'EATON

Pour un été confortable et frais, confiez-vous à Eaton. Vous y trouverez une grande variété d'appareils climatiseurs, que ce soit pour des locaux spacieux, des petites entreprises ou à l'usage domestique. Le climatiseur Viking 1964 compact comprend plus d'une importante caractéristique: 2 vitesses de ventilation par boutons-poussoirs, 2 volets de direction, contrôle au thermostat. Ventilation à grand flot ou à fraîcheur contrôlée. Une garantie globale de 5 ans sur le compresseur et un an de service sur les pièces.

Modèle	44-60	110 volts	6000 B.T.U.	147/16 x 24 1/4 x 16 15/16	249.95
Modèle	64-85	110 volts	8700 B.T.U.	147/16 x 24 1/4 x 16 15/16	269.95
Modèle	64-145	220 volts	15000 B.T.U.	147/16 x 24 1/4 x 22 5/16	339.95
Modèle	64-170	220 volts	17000 B.T.U.	147/16 x 24 1/4 x 22 5/16	399.95

EATON peut en effectuer l'installation, si vous le DESIREZ et sur demande, et sans aucune obligation de votre part, les représentants experts d'Eaton se rendront sur les lieux et feront un rapport sur les travaux à effectuer, en plus de dresser un devis.

Garantie d'EATON: "Argent remis, si la marchandise ne satisfait pas"

CLIMATISSEURS (rayon 239) au cinquième étage d'EATON

T. Eaton Co. Montréal

Le Conseil de coordination intermunicipale demande une enquête sur les pratiques financières de Montréal

Le Conseil de coordination intermunicipale, organisme groupant plusieurs municipalités de banlieue a demandé hier la tenue d'une enquête par le gouvernement de la province sur les pratiques financières de la ville de Montréal afin d'éviter, selon un porte-parole, "ce qui pourrait être la crise financière la plus sérieuse dans son histoire".

La demande a été formulée par le maire Ernest Crépault de Ville d'Anjou, secrétaire-trésorier du conseil, qui souligna qu'un "flot d'obligations... seront payables au cours des prochains 36 mois".

Parlant au nom du CCI, organisme qui représente la majorité des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal, le maire Crépault a dit que cette crise menaçante était "une conséquence directe des jongleries financières à des fins politiques".

Il décrivit ces jongleries financières comme "l'art de dépenser l'argent qu'on a pas, afin de réaliser des projets dispendieux sans s'être assuré au préalable de leur rentabilité". Le maire Crépault déclara devant les membres du club Richelieu-Verdun que le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, avait récemment confirmé que la campagne d'annexion menée par Montréal "est motivée par un besoin d'argent" en admettant devant la Commission Blier, que le plus gros problème de Montréal était une question de revenus provenant de la taxation.

Les municipalités de banlieue ont décidé "de parler ouvertement" parce qu'elles ne veulent pas voir Montréal "sous une loi Lacombe d'ici quelques années". Elles ne veulent pas voir les contribuables de l'île de Montréal "bousculés dans une rue à sens unique qui aboutit à un précipice".

Montréal a pratiqué "de la haute voltige financière à un niveau dangereux" durant les quelques dernières années, conduisant ainsi à une situation qui "semble être devenue de plus en plus critique, poursuivait-il. Nous nous demandons si le sens pratique a prévalu dans les décisions financières prises par Montréal durant les dernières années".

Le porte-parole des municipalités de banlieue demanda si "les véritables cerveaux financiers dans Montréal, les fonctionnaires dont le jugement influait jadis l'administration, avaient été ignorés et leurs conseils mis de côté".

En utilisant un système de financement à courts termes, "Montréal emprunte de Pierre pour payer Paul". En même temps, les échéances des obligations pour le financement des projets de grande envergure devront être envisagées très prochainement.

Montréal veut maintenant que les résidents des municipalités de banlieue "assument des obligations financières qui ne sont pas les conséquences de leurs décisions", de déclarer le maire Crépault.

"Pourrions-nous endurer encore longtemps cette orgie sans précédent de jongleries financières à des fins politiques sans mettre en danger la structure financière de toute la région, voire même de la province?"

"C'est un défi au sens commun de fonder une politique sur la prémisse qu'on puisse réaliser des projets évalués à des centaines de millions de dollars sans se préoccuper des conséquences éventuelles sur la taxation."

Le maire Crépault a souligné que les municipalités de banlieue considéraient que c'était leurs responsabilités, non seulement devant leurs contribuables mais également devant toute la population de Montréal, de souligner l'urgence de la situation.

"Les municipalités de banlieue estiment que le gouvernement de la province devrait procéder, sans aucun délai, à une enquête publique sur les pratiques financières courantes de la ville de Montréal, en accordant un droit de regard aux municipalités de banlieue."

Un tel droit est nécessaire, dit-il, afin d'assurer que Montréal ne mette pas en danger ce que les municipalités de banlieue ont construit avec tant de soin, "c'est-à-dire la stabilité financière et un meilleur mode de vie pour leurs résidents".

Les municipalités de la région économique de Montréal sont directement concernées par la situation financière de Montréal, a poursuivi M. Crépault.

"En réclamant de mettre un frein à l'irresponsabilité financière, nous sommes conscients du fait que la haute voltige financière de Montréal devra, infailliblement, avoir des répercussions sérieuses sur la structure de la taxation dans l'ensemble de la région économique," a-t-il dit.

Le porte-parole du CCI a demandé à l'administration de Montréal d'appuyer la proposition d'une enquête publique, en déclarant que les autorités de la cité devraient bien accueillir des résultats qui "seront, à l'avenir, d'une valeur inestimable dans l'élaboration de toute politique administrative."

Drapeau et Saulnier: "Des propos faux et malicieux...!"

MM. Drapeau et Saulnier ont qualifié de faux et malicieux les propos tenus hier midi par le secrétaire du Conseil de coordination intermunicipale, M. Crépault.

Dans une déclaration conjointe, remise hier soir, aux journalistes le maire et le président de l'exécutif disent: "Nous avons pris connaissance des déclarations du maire Ernest Crépault de ville d'Anjou au sujet de la situation financière de la ville de Montréal et de sa politique financière. Ces déclarations sont évidemment fausses, malicieuses, faites par dépit et avec l'intention de nuire. Nous aviserons, s'il y a lieu, aux mesures à prendre."



M. Léo Gagné, directeur du comité d'éducation de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec, et M. Jean Arsenault, directeur général de la Fédération, participent aux travaux préparatoires au prochain congrès des SSJB. (Photo Le Devoir)

Le congrès des SSJB aura pour thème: "Vers un Québec fort"

Comme par les années passées, le congrès de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste sera l'occasion d'une méditation sur l'orientation générale du Québec français, dans l'optique nouvelle cette année de la fiscalité.

Le Dr Marcel-A. Frenette, président de la Fédération des SSJB, a noté hier au cours d'une conférence de presse que les deux commissions d'enquête sur la fiscalité, fédérale et provinciale, se limiteront, semble-t-il, à étudier les problèmes de fiscalité, sans toucher à tous les autres aspects de fonds des finances publiques ou privées que nécessite un "Québec fort".

Notre fédération, a-t-il dit, proposera aux 800 délégués et observateurs attendus à Québec les 5, 6 et 7 juin prochain, l'étude de ce thème qui s'inscrit dans la ligne de pensée d'une campagne d'opinion publique et d'éducation des membres, entreprise depuis trois ans déjà: "Vers un Québec fort".

Avec le concours de spécialistes invités et la collaboration de praticiens engagés dans l'action quotidienne à tous les échelons de la vie collective, les congressistes rechercheront des solutions aux nombreux problèmes du financement de toutes les institutions privées ou publiques qui ont recours à la taxation obligatoire ou volontaire.

Les SSJB, a dit le Dr Frenette, ont jugé important de s'attacher à cet aspect qui conditionne le développement, la vie même, de notre collectivité nationale. C'est d'autant plus important que "le Québec est le grand pourvoyeur de toutes les caisses d'institutions publiques ou privées. Tout en remplissant ses obligations de citoyen et en prenant ses responsabilités comme membre de la communauté, il doit d'abord répondre aux besoins de sa famille que souvent il réussit à satisfaire avec peine.

Le congrès se tiendra au Château Frontenac, à Québec. Il réunira les délégués des dix-sept sociétés régionales ou diocésaines affiliées à la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. On sait que cet organisme "groupe 300,000 membres dans le Québec".

Le conférencier invité au banquet de clôture du congrès sera le chanoine Lionel Groulx, écrivain, historien. S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque du diocèse de Québec, ainsi que le maire de la capitale, M. Wilfrid Hamel, présideront conjointement le déjeuner.

Le Conseil de la vie française vient en aide à la famille Roger St-Onge

QUEBEC. — Le Conseil de la vie française, a décidé d'étendre à tout le pays la campagne de souscription, lancée au sein de la minorité française du Manitoba, pour venir en aide à la famille de M. et Mme Roger Saint-Onge de Saint-Vital.

Les époux Saint-Onge, parents de 13 enfants, ont été récemment condamnés à 30 jours de prison ou à \$90 d'amende pour avoir refusé d'envoyer leurs enfants à l'école.

Ils avaient posé ce geste afin de protester contre le fait que, en vertu du système scolaire en vigueur au Manitoba, leurs aînés peuvent bénéficier du transport aux écoles tandis que les plus jeunes doivent faire le trajet à pied.

Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du conseil a annoncé hier que par les soins de son organisme la campagne prendrait un caractère national.

La campagne aura pour nom: "Fonds de défense Saint-Onge". Le conseil est un organisme qui se dévoue aux intérêts de l'élément francophone du Canada et des Etats-Unis.

Les Nations-Unies auront un pavillon à l'Expo '67

Le commissaire-général de l'Exposition, M. Pierre Dupuy, a annoncé hier que l'Organisation des Nations unies construira un pavillon à l'Exposition universelle de 1967. Il a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse tenue à son retour d'Europe où il s'est rendu afin de faire de la publicité autour de l'Expo de 1967.

En même temps, le directeur général, M. Andrew Kniessner, a déclaré que le gouvernement fédéral a l'intention de consentir des abattements d'impôts aux compagnies qui participeront à l'Expo.

Il a précisé que le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré à l'Association des manufacturiers canadiens et à la Chambre de commerce du Canada, que les coûts de construction d'un pavillon pourront être déduits pour une seule année au lieu d'être échelonnés sur une longue période comme le veut la loi actuelle.

M. Kniessner a ajouté que le conseil des ministres est en train de rédiger un arrêté ministériel à ce sujet.

M. Pierre Dupuy a déclaré qu'aucun des neuf pays qu'il a visités, des deux côtés du rideau de fer, n'a refusé de participer à l'Exposition de Montréal.

"Tous les gouvernements avec lesquels j'ai eu des contacts ont non seulement exprimé le souhait mais le désir de participer à l'Exposition, a-t-il dit, certains gouvernements ont accepté de participer avant que d'avoir arrêté les plans de leur pavillon et d'autres ont préféré attendre l'assentiment de leurs ministres des finances".

En plus des Nations Unies et la ville de Paris, 11 gouvernements étrangers ont accepté de participer et 28 autres en ont

exprimé le désir. Les 11 gouvernements canadiens et sept compagnies canadiennes y prendront part tandis que 30 sociétés canadiennes ont manifesté l'intention de construire un pavillon.

M. Dupuy s'est dit "presque assuré" de la participation des Etats-Unis et a précisé que l'URSS fera une déclaration d'ici quelques semaines.

Baisse inquiétante du niveau de l'eau dans le port de Mil

Le niveau des eaux dans le port de Montréal s'établissait hier à 35 pieds et 5 pouces, selon un porte-parole de la Commission du port. Ce niveau est supérieur à celui que les eaux atteignent plus tôt au cours de cette semaine et qui était inférieur au niveau minimum nécessaire pour permettre la navigation.

Les eaux du port doivent normalement atteindre 35 pieds. En fin de semaine passée, les vannes du barrage hydro-électrique sur la rivière Ottawa avaient été fermées et le vent avait repoussé les eaux vers l'embouchure du fleuve, amenant mardi les eaux du port à un niveau inquiétant.

Aucun accident fâcheux n'a suivi cette baisse des eaux.

Réorganisation du service d'arpentage de Montréal

Afin de permettre une meilleure coordination des travaux ainsi qu'un partage plus rationnel des responsabilités, l'administration municipale a approuvé une réorganisation de la division des arpentages du service des travaux publics qui comprend quelque trois cents employés.

L'an dernier les employés de cette division ont fait pour \$160,000 de travail supplémentaire et l'on compte que cette réorganisation permettra au directeur du service des travaux publics de faire face au volume sans cesse croissant des travaux d'arpentage qui augmentent au même rythme que le développement économique et territorial de la ville sans avoir à faire travailler ces employés à temps supplémentaire à l'année longue.

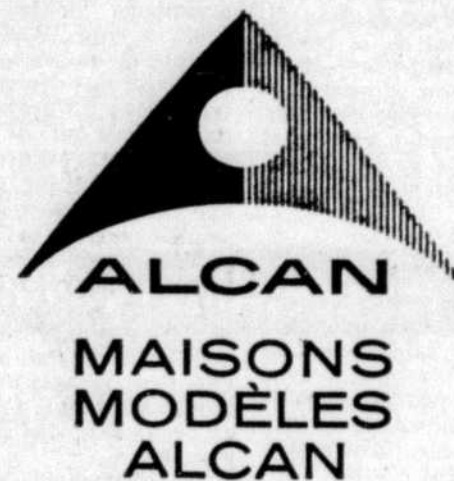
La division sera constituée de trois unités: a) travaux d'arpentage: cette unité sera tout particulièrement responsable de la préparation des plans d'arpentage, d'homologation, d'expropriation et des relevés techniques requis pour la préparation de ces plans;

b) études techniques: cette unité sera responsable des travaux qui comportent l'étude des projets d'acquisition et de vente des terrains, des projets de subdivisions, des projets de baux, ententes, échanges, etc., ainsi que de la rédaction des rapports techniques qui découlent des travaux d'arpentage;

c) travaux de génie: cette unité sera responsable de l'exécution des relevés techniques à faire pour l'établissement des lignes, niveaux, profils, etc., requis pour les projets de construction de bâtiments ou de rues, ruelles, places publiques, etc.

A la tête de chacune de ces unités il y aura un assistant surintendant. L'unité "a" sera dirigée par un arpenteur-géomètre; l'unité "b" par un ingénieur, alors que l'unité "c" sera dirigée indifféremment par un arpenteur-géomètre ou un ingénieur.

La division de l'arpentage est dirigée par M. C.-A. Boileau, directeur adjoint du service des travaux publics et arpenteur en chef de la ville.



UNE MAISON NEUVE SIGNÉE ALCAN
DOIT SATISFAIRE LES PLUS DIFFICILES
VOUS ET NOUS

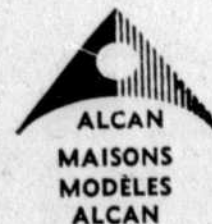
VOUS? Vous êtes de ceux dont le goût raffiné exige la perfection du style, le summum de confort et de commodité. Dans ce cas, la Maison Modèle Alcan est faite pour vous. Elle vous permet de dormir en paix, car elle est bâtie avec un soin infini, et est faite pour durer!

NOUS? L'Aluminum Company of Canada Limited, une des plus grandes entreprises canadiennes, est toujours soucieuse de qualité et tient à être toujours à la hauteur de sa réputation. Elle a donc exigé — et obtenu — que, dans ses maisons, chaque détail soit parfait.

POUR VOIR ET VISITER UNE MAISON MODÈLE ALCAN
ET POUR EN DEVENIR PROPRIÉTAIRE - ALLEZ À
ST-BRUNO

Il suffit de prendre rendez-vous à 693-4404

On trouve aussi les Maisons Modèles Alcan à Beaconsfield, Baie d'Urfé et Pointe-Claire. Composez 695-9080 ou rendez-vous au bureau de renseignements, 158 Beaurepaire Drive, à Beaconsfield.



Le nec plus ultra de l'habitation

2ème édition

10ème MILLE en 10 jours!



- Un livre unique contenant la description détaillée de 40 poissons du Québec.
- Illustrations de ST-DENYS DUCHESNAY.
- Préface de LIONEL BERTRAND Ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche.

AUX ÉDITIONS DE L'HOMME
SEULEMENT \$1.00

En vente partout ou à:

L'Agence de Distribution Populaire,
1130 est, rue de la Gauchetière,
Montréal, P.Q. LA. 3-1182.



Les Éditions du Jour font le jour sur...

LA PATENTE

"Tous les secrets de la maçonnerie canadienne française; L'Ordre de Jacques-Cartier"

par ROGER CYR

● Des faits troublants. Des noms connus. Un livre choc!

Distributeur: La Patrie, 180 est, Ste-Catherine — UN. 1-2701

En vente partout à **\$1.00**



Grand meeting des enseignants de Québec contre le Bill 54

QUÉBEC. — Faisant suite à "l'état d'alerte générale" décrété par la Corporation des instituteurs en face du bill 54, ou Code du travail, quatre associations d'enseignants de la région métropolitaine de Québec viennent de convoquer leurs membres à une grande

assemblée d'information au palais Montcalm.

La réunion aura lieu mercredi prochain, 27 mai, à 8 h. 30. M. Laval Grondines, directeur du service technique de la C.I.C. et Me Ubald Desllets, conseiller juridique, prendront la parole.

Le boul. Métropolitain sera fermé samedi matin

QUÉBEC. — Le ministère de la voirie prie tous les automobilistes de prendre note que le boulevard Métropolitain, sur le tronçon de ses voies élevées, sera fermé à nouveau, samedi, de 7 h. du matin à midi.

Les préposés à l'entretien profiteront de ces quelques heures durant lesquelles le boulevard sera fermé pour peindre les lignes blanches sur la chaussée.

Toutefois, en cas de pluie, la fermeture du boulevard sera remise à plus tard.

Elles sont d'avis que le bill 54, dans sa forme actuelle, "étoufferait l'aspect syndical" de leurs organismes, parce qu'il contient pour la fonction publique "un régime d'exception pire que jamais et tout à fait arbitraire".

Par leur assemblée de mercredi prochain, les associations veulent contribuer à l'effort collectif de la profession enseignante et appuyer officiellement leur corporation provinciale qui demande pour les instituteurs "l'application de la loi générale y compris le droit de grève".

Le procureur général demande à la CRO d'annuler le certificat de reconnaissance syndicale octroyé aux employés d'un ministère

Le syndicat des fonctionnaires provinciaux et la Confédération des syndicats nationaux ont protesté vigoureusement hier contre un geste du gouvernement qui, selon eux, est une mesure dilatoire pour retarder la mise en marche du syndicalisme dans la fonction publique.

Le 3 avril, la Commission des relations ouvrières du Québec accordait un certificat de reconnaissance syndicale aux employés du ministère du bien-être social et de la famille. Or le 29 avril, le bureau du procureur général intervenait auprès de la CRO pour demander l'annulation de cette décision.

"C'est la moutarde après le dessert", a commenté M. Jean Marchand, président de la CSN.

"Je suis très étonné, et il dit de l'attitude prise par le ministère de la famille et du bien-être social et par le département du procureur général. Les objections formulées après coup devant la CRO par le procureur du gouvernement sont si peu fondées, en droit comme en fait, qu'il est difficile de ne pas y voir une procédure dilatoire pour retarder l'organisation syndicale des fonctionnaires provinciaux. La certification décrétée le 3 avril par la Commission des relations ouvrières a été faite en pleine conformité avec les lois existantes.

"Au cours de l'enquête de la CRO, des officiers autorisés du ministère de la famille et du bien-être social ont été appelés à participer et le ministère n'a pas jugé opportun de s'opposer à l'octroi du certificat. La procédure prise le 29 avril arrive comme "la moutarde après le dessert". La CSN espère que la CRO maintiendra sa décision. Quant au ministère de la famille, la seule attitude logique à ce moment serait de se préparer à négocier de bonne foi avec ses employés syndiqués," conclut le président de la CSN.

M. Raymond Fortin, président du syndicat des fonctionnaires provinciaux, a déclaré par sa part que le geste du bureau du procureur général a stupéfié les fonctionnaires. "Il est de mon devoir, de dire monsieur Fortin, de porter à la connaissance du grand public ce qui nous apparaît être une manœuvre dilatoire de la part d'un procureur du gouvernement pour empêcher les employés du ministère de la famille et du bien-être social de profiter sans plus de délai de l'exer-

cice du droit d'association qui leur est reconnu par nos lois. Agissant pour le compte du ministère de la famille, Me Pierre Letarte, affirme devant la CRO que le ministère n'a pas été dûment informé des procédures récentes en vue de l'obtention d'un certificat de reconnaissance syndicale et que la liste de nos membres contient les noms de personnes qui participent à la fonction de direction et qui, en conséquence, ne seraient pas syndiquables.

"Ces allégations ne nous paraissent avoir aucun fondement. Je tiens à rappeler :

1—Que la déposition de notre requête en date du 6 décembre 1963 a été précédée par une conférence de presse ainsi que par des avis d'assemblées épinglés sur tous les tableaux d'affichage du ministère de la famille;

2—Nous avons en notre possession une photocopie d'une lettre adressée par la CRO au ministère de la famille en date du 9 décembre. Cette lettre expose clairement notre demande en certification;

3—Au cours de l'enquête effectuée par la CRO en vue de vérifier le caractère représentatif de notre syndicat à l'intérieur du ministère de la famille, plusieurs officiers du ministère ont été appelés à témoigner. Je mentionnerai en particulier le chef du personnel et le chef comptable. Ce sont des officiers du ministère qui ont fourni à la CRO la liste complète des employés. Des rencontres ont eu lieu entre des représentants de l'employeur et de l'employé, sous le patronage de la CRO, en vue de discuter de l'exactitude de ces listes et de déterminer ceux qui étaient syndiquables au sens de la loi.

4—La CRO nous a émis un certificat de reconnaissance syndicale en date du 3 avril. Quelque temps après, sur le parquet même de l'Assemblée législative, on a demandé à l'honorable ministre de la famille, monsieur Emilien Lafrance, s'il était au courant du fait que ses employés étaient devenus membres d'un syndicat. Le ministre répondit par l'affirmative.

"Les quelques faits que je viens de mentionner, de poursuivre monsieur Fortin, suffisent à démontrer que l'objection de dernière heure formulée par un procureur du gouvernement n'est pas fondée. Devant une telle attitude, les fonctionnaires de la province sont en droit de se demander si le gouvernement ne cherche pas, par des procédures dilatoires, à retarder la négociation avec ses employés. Quoi qu'il en soit, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux espère que la CRO maintiendra sa décision du 3 avril.

"Je suis toutefois convaincu, de conclure monsieur Fortin, que la magnifique solidarité dont ont fait preuve jusqu'ici les

fonctionnaires du ministère de la famille, comme d'ailleurs les autres employés du gouvernement dans la plupart des ministères, ne sera pas affectée par cet ennui additionnel. Nous devons au contraire redoubler nos efforts, en vue de la pleine reconnaissance du droit d'association pour tous les employés de la fonction publique. Quant aux fonctionnaires du ministère de la famille, nous avons déjà adressé aux autorités gouvernementales un avis de négociation, conformément aux prescriptions de la loi".

SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL

TARIF SPÉCIAL

Cours d'été d'anglais pour enfants et étudiants

BERLITZ

POUR INFORMATION : M. MATTEI VI. 5-1161

SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL

Ecole reconnue par le D.I.P. et l'U. de Montréal

INSTITUT ALIE

2850 est, rue Sherbrooke, Montréal 24
Tél. 527-3631

COURS CLASSIQUE — EXAMEN D'ADMISSION

Se présenter à l'une des dates suivantes :

les 23 et 30 mai 1964 à 9 h. a.m.
les 6, 13 et 20 juin 1964 à 9 h. a.m.

Cours Scientifique, Commercial, Général

RENSEIGNEMENTS : composez 527-3631

Colloque sur l'information sous les auspices de l'ICEA

de notre envoyée spéciale

MONT GABRIEL. — Un colloque sur l'information, tenu sous les auspices de l'Institut canadien d'éducation des adultes, s'est ouvert hier soir à l'hôtel Mont-Gabriel, dans les Laurentides.

L'objectif du colloque est de permettre l'échange et la confrontation d'opinions entre les personnes engagées dans le domaine de l'information — à la presse, à la radio et à la télévision — et les consommateurs et représentants d'organismes en vue d'améliorer, s'il y a lieu, les moyens d'information et d'amener les citoyens à les utiliser davantage et de la meilleure façon possible.

Hier soir, sous le thème "sommes-nous bien informés", des communications ont été présentées par MM. Fernand Cadieux et Lorenzo Paré, après une introduction générale au colloque faite par M. Réal Charbonneau, président de l'ICEA.

Ce matin, le thème de la séance sera "Le traitement de

l'information". MM. Richard Daignault, Claude Ryan et Marcel Ouimet, ainsi que l'abbé Gérard Dion y présenteront des exposés. Le reste de la journée est consacré à des travaux en commissions avec séance plénière ce soir.

Demain, les séances porteront sur le partage des responsabilités en matière d'information. Dans la matinée, il y aura des exposés de Mlle Renaude Lapointe et de M. Jacques Morncy, David Gour et Alfred Mercier.

Dans l'après-midi, le colloque se terminera sur une séance plénière au cours de laquelle M. René Montpetit traitera des responsabilités des corps publics en matière d'information. M. J.-Paul Lefebvre des responsabilités des corps intermédiaires, M. Yves Jasmin, des entreprises, et M. Jean-V. Dufresne de ce qu'un journaliste attend des corps publics, des corps intermédiaires et des entreprises.

M. Louis Beaudoin tirera les conclusions générales à la fin.

Création d'une fédération des employés de l'Etat du Québec

QUÉBEC. — Cinq syndicats d'employés de l'Etat provincial viennent de jeter les bases d'une nouvelle fédération professionnelle affiliée à la Confédération des syndicats nationaux.

Au cours d'une réunion, tenue à Québec, samedi le 16 mai dernier, les exécutifs provinciaux ont adopté un projet de constitution et procédé à l'élection de leur premier exécutif fédéral.

En annonçant cette nouvelle, M. Amédée Daigle, organisateur en chef des syndicats d'employés du gouvernement a précisé que la "fédération des employés du gouvernement de l'Etat du Québec (C.S.N.)" jouira du même statut et aura les mêmes attributions que les 14 autres fédérations qui existent déjà au sein de cette centrale syndicale.

Les fédérations, au sein de la C.S.N., ont pour rôle principal de mettre à la disposition des syndicats tous les services nécessaires à la négociation et à l'application des conventions collectives de travail.

La nouvelle fédération groupe présentement les syndicats des ouvriers de la voirie, de la régie des alcools, de la famille et du bien-être social, de l'agriculture et de la colonisation, (Suite à la page 2)

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

MALGRÉ LES TRAVAUX DU MÉTRO...
"Je vais"... "Je cours"...
"J'achèterai chez
ARCHAMBAULT!"

OÙ L'ON OFFRE, D'ICI LE 30 MAI,

20% D'ESCOMPTE

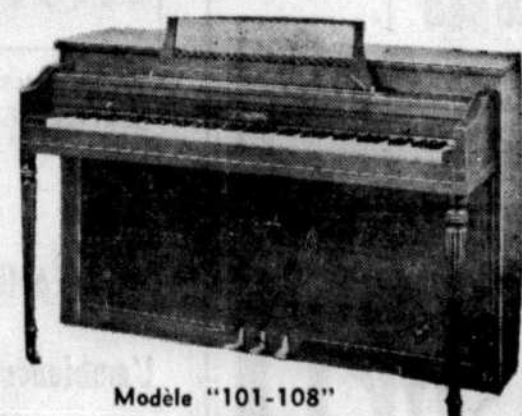
SUR TOUS LES DISQUES EN STOCK

DISQUES  PRIX RÉGULIER : \$6.45 SPECIAL : \$5.16

- | | |
|---|---|
| LDE3287 — LES FILS DE BACH, 3 Concertos pour clavier, piano forte et orchestre. Artistes : Veyron, Lacroix, Huguette Dreyfus et L'Orchestre de Chambre de la Radiodiffusion Sarroise. | LDE3284 — QUATRE CONCERTOS ITALIENS pour flûte, Vivaldi — Tartini — Sammartini — Pergilèse. Jean-Pierre Rampal. |
| LDE3217 — J.S. BACH, Concerto Italien, Partita No. 1 — Suite Anglaise — Au piano, Gyorgy Sebok. | LDE3212 — CHOPIN. Sonates en Si bémol mineur, Opus 35 et en Si mineur, Opus 58. Au piano, Gyorgy Sebok. |
| LDE3265 — RECITAL JEAN-PIERRE RAMPAL. Sonate en La mineur de Bach — Six Fantaisies de Teleman. | LDE3211 — L'ORGUE, SA COMPOSITION, SES YEUX. André Marchal et Norbert Dufourcq. |
| LDE3252 — JACQUES IBERT. Trio pour violon, violoncelle et harpe. Jean François — Quintette André Jolivet — Chant de Linos. | LDE3202 — OLIVIER MESSIAEN. (Ondes Martenot). Jeanne Liorid : Fête des Belles Eaux. |
| LDE3218 — ANTONIO VIVALDI. Concertos et Sonates pour violon, violoncelle, flûte, hautbois, basson, clavier et orchestre de chambre. Jean François Paillard. | LDE3278 — FANFARES DE TOUS LES TEMPS. Jasquin des Prés — Gervais Gabrieli — Jolivet Lully — Debussy — Beethoven. Ensemble de Cultures de Paris. |
| | LDE3245 — PSAUME — CANTATE DOMINO. Jean Joseph de Mondoville. |

SUPERBE PIANO THE London A PRIX D'AUBAINE

Les fabricants des pianos "The London" se sont acquis une enviable renommée par la haute qualité de leurs produits. Le modèle illustré ci-contre, de style "Contemporain", fini chêne pâle, ébène et or ou blanc antique et or, possède une riche sonorité. Action rapide et légère. GARANTIE DE 5 ANS.



Modèle "101-108"

UNE VALEUR DE \$850.00 POUR SEULEMENT \$569.00 (Banc en plus)

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE — JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER LE SOLDE



Ed. Archambault INC.
La maison de confiance établie en 1894



500 EST, STE-CATHERINE - 849-6201 • 2140 DE LA MONTAGNE - 845-6202
Magasins ouverts les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 heures

Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking", 1445 de la Montagne

VITE MONTÉ VITE RENDU



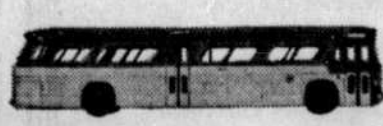
Monsieur Galant, usager modèle

Avant de monter dans l'autobus, Monsieur Galant a toujours son billet, son argent ou sa correspondance à la main. Pour gagner encore plus de temps, Monsieur Galant achète presque toujours ses billets en carnet.

Si l'autobus gagnait quelques secondes à chaque arrêt, ça raccourcirait de beaucoup votre trajet. Et c'est possible si chacun y met du sien. Ennemi du temps perdu, Monsieur Galant a découvert trois petits trucs qui, mis en pratique, permettront à tous d'arriver plus vite à destination. En voici un :



Préparez votre passage, c'est à votre avantage!



COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

théâtre • musique • cinéma • variétés

Les arts dans le monde...

NEW YORK — Après le cinéma, le grand écran, voici venue l'ère du cinéma "circulaire", ou la projection s'effectue non seulement de face et sur les côtés, mais au-dessus du spectateur et derrière lui, de sorte que celui-ci est littéralement environné d'images. Cette innovation est depuis mercredi le clou du pavillon "transports et voyages" à l'Exposition universelle de New York, où sous l'égide de la compagnie hollandaise K.L.M. un documentaire scientifique intitulé "Vers la lune et au-delà" est projeté devant les visiteurs. Ce film, tourné selon la nouvelle technique du cinérama de 360 degrés, "spaceium", est projeté sur toute la partie intérieure d'une vaste coupole de 25 mètres de diamètre et 18 mètres de haut, sous laquelle sont placés les spectateurs.

L'appareil de projection, qui est situé au centre de la salle, juste à la base de la coupole, comporte une lentille qui est une des plus grandes du monde.

Le film est une sorte de voyage à rebours dans l'espace et le temps. Il promène les spectateurs à travers les espaces sidéraux à une vitesse vertigineuse et les fait assister à la formation des nébuleuses et des étoiles. Les spectateurs ont déclaré qu'avec cet écran semi-sphérique, ils avaient éprouvé une étrange sensation d'effectuer physiquement ce voyage spatial.

La société "Cinéma Inc." continuera à donner ce spectacle pendant les deux ans que durera l'exposition.

PARIS — 1/3 de la population mondiale va chaque semaine au cinéma, il y a actuellement 13 récepteurs de radio pour 100 êtres humains. Tels sont les chiffres que donne un rapport "L'information dans le monde" qui vient d'être publié par l'Unesco.

Dans l'ensemble, au cours de la décennie écoulée, et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les moyens d'information se sont développés plus vite que la population mondiale. Alors que celle-ci s'est élevée de 26%, il y a eu 60% de postes récepteurs de radio en plus, 2 fois plus de salles de cinéma, 3 fois plus de récepteurs de télévision. Mais le tirage des quotidiens n'est en augmentation que de 20%.

Le record de fréquentation du cinéma est détenu par l'URSS: chaque citoyen soviétique va en moyenne 18 fois par an au cinéma. Le record de récepteurs de radio, un poste par habitant, appartient aux États-Unis qui ont aussi celui des récepteurs de télévision: 80% des foyers sont équipés.

Mais ces moyens d'information sont très inégalement répartis dans le monde, souligne le rapport de l'Unesco: quel que 70% des peuples du monde vivant dans plus de 100 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont bien loin d'atteindre le minimum souhaitable établi par les experts internationaux: 10 quotidiens, 5 récepteurs de radio et deux fauteuils de cinéma pour 100 personnes.



Une œuvre du réalisateur japonais Kon Ichikawa, "L'Étrange Obsession" prendra l'affiche au cinéma Elysée (salle Resnais) à compter de ce soir. "L'Étrange Obsession" représente le Japon au Festival de Cannes 1960 et reçut un Prix spécial "pour l'audace de son sujet et pour ses qualités artistiques".

Horaires des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE ANJOU — "Monsieur Masure" — Tous les soirs à 9 h. dim., 8h.30.
THÉÂTRE ATELIER DES SALTIMBANQUES — "Pile" — Jeudi, ven. et sam. à 8h.30. Dim., 7h.30.
THÉÂTRE DE LA PLACE — "Le Quadrille" — Du mar. au sam. à 8 h. 30 — dim. 7 h. 30 — lun., mar., à 2 h. 30. Relâche le lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "En Otago" Tous les soirs à 8h.30 — Dim. 7h.30.
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL (La Poudrière) — Lun., mar. et mer. "Les parents terribles" — 8.40. Jeu., ven. et sam. — "Extrait du Théâtre de Poche" — 9.00.

CINÉMA

AHUNTSIC — "Plein soleil" — 3.40 — 7.55 — 11.40 — 1.15 — 5.40 — 9.55.
ALOUETTE — "The Fall of the Roman Empire" mer., sam., dim. et fêtes, mat. à 2 h. — Tous les soirs à 8 h.
AVENTURE — "This is my Street" — 1.10 — 3.15 — 5.20 — 7.25 — 9.30.
BIJOU — "A tout prendre" — 12.30 — 3.00 — 5.10 — 7.20 — 9.30.
CANADIEN ET PLAZA — "Ca commence par le baiser" — 12.00 — 3.20 — 6.30 — 9.00 — "Gentleman détective" — 1.15 — 4.35 — 7.55.
CAPITOL — "Muscle Beach Party" — 9.00 — 12.55 — 3.10 — 5.30 — 7.55 — 9.45.
CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE — (Salle Elsenstein) — "14-18" — Lun. au ven. — 7.30 — 9.30 — sam. — 3.30 — 7.30 — 10.00 — dim., 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 — (Salle Resnais) — "Journal intime" — même horaire.
CHATEAU — "La faute de Patty Smith" — 2.30 — 6.15 — 9.35 — "La caravane des esclaves" — 1.15 — 5.40 — 8.05.
L'ÉLYSÉE — "Impasse au mort" — 2.25 — 5.35 — 8.50 — "Pigalle à Tokyo" — 1.00 — 4.00 — 7.00 — 10.05.
CINÉMA FESTIVAL — "L'amour difficile" — sur sem. 7.30 — 9.30 — Dim., 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8h.30 tous les soirs — Mer. et sam. 2.00 — dim. 1.00 — 4.45.
DORVAL — (Salle dorée) — "McLintock" — 9.15 — "Stolen Hour" — 1.30 — Lun., mer. et sam., 1.00 — Dim., à compter de 1.25 (Red room) — "Who's been sleeping in my room?" — 9.40 — "A new kind of Love" — 7.40 — Lun., mer. et sam., matinée à 1.00 — dim., à compter de 1.55.
FRANÇOIS — "La faute de Patty Smith" — 11.40 — 2.55 — 6.15 — 9.35 — "La caravane des esclaves" — 10.10 — 1.25 — 4.40 — 8.00.
KENT — "Billy Liar" — 1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.20 — 9.20.
LOEW'S — "Captain Newman, m.d."

— 10.10 — 12.25 — 2.35 — 4.50 — 7.00 — 9.15.
MONKLAND — "A New Kind of Love" — 1.45 — 5.25 — 9.35 — "Who's been sleeping in my bed?" — 3.35 — 7.50.
ORPHEUM — "Roccarcio 70" — 10.00 — 12.40 — 3.30 — 6.00 — 8.40 — 11.00 — 12.10 — 2.25 — 4.40 — 7.00 — 9.20.
PARISIEN — "Adieu et ses compagnons" — 9.55 — 12.10 — 2.25 — 4.40 — 6.55 — 9.20.
PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "To bed or not to bed" — 12.45 — 2.55 — 5.10 — 7.20 — 9.25. (Petite salle) — "Winter light" — 1.00 — 3.05 — 5.10 — 7.20 — 9.30.
RIVOLI — "Ma Geisha" — 1.00 — 3.10 — 5.20 — "Le pionnier qui sauva Rome" — 3.30 — 7.40.
SAINT-DENIS — "A tout prendre" — 12.30 — 2.30 — 4.40 — 6.50 — 9.00.
SEVILLE — "The Cardinal" — Jeudi, vend., lun., mar., — 8.15 — sam., mer., 2.15 — 8.15 — dim., 2.15 — 7.45.
WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.15 — 4.00 — 6.35 — 9.15.

ELYSEE
SALLE ELSENSTEIN (1540-8000)
VACANCES DE PIERRE KAST
PORTUGAISES
L'ÉTRANGE OBSESSION
Japonais, SOUS-TITRES ANGLAIS

LE SAVARIN
Pour une fine cuisine
Rougets en papillote \$2.75
Côte de bœuf grillé \$3.50
Scalopini de veau \$3.50
(Légumes, pommes de terre, beurrées incluses)
GRAND MOTOR HOTEL
6126 Chemin Côte de Liesse
748-9661

CE SOIR À 8 H.15
Blue Bonnets
Le dimanche 2h.15 — Pas de courses le jeudi.
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2680. Venez donc!

PLACE DES ARTS

Canadian Concerts and Artists

est fière de pouvoir annoncer que sa saison 1964-65 sera l'une des plus importantes offertes au cours de ses 21 années d'existence. Elle comprendra:

UNE SERIE CONSACREE A LA DANSE

avec
ANTONIO ET SON BALLET ESPAGNOL
LE BALLET DE LENINGRAD
ZIZI JEANMAIRE ET SA REVUE DE PARIS
LE BALLET FOLKLORIQUE DU MEXIQUE
LE BALLET ROYAL (ADLERS' WELL)
LE BALLET NATIONAL DU CHILI
LES DANSEURS MOISEYEV

UNE SERIE CONSACREE A LA MUSIQUE

avec
EMIL GILELS, pianiste
L'ORCHESTRE DE LA JEUNESSE D'ISRAEL
DANIEL SHAFRAN, violoncelliste
ARTUR RUBINSTEIN, pianiste
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU JAPON
YACOV ZAK, pianiste
LEONID KOGAN, violoniste
BYRON JANIS, pianiste

Et en plus de cette pléiade d'attractions:

LA COMPAGNIE D'OPÉRETTE DOYLE CARTE
L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE VARSOVIE
MARIAN ANDERSON, contralto
GIUSEPPE DI STEFANO, ténor
RICHARD VERREAU, ténor
LE THÉÂTRE DE MIMÉ POLONAIS
(à la Comédie-Canadienne)
LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE

LES CHEVAUX BLANC DE VIENNE ET LES VEDETTES DU BALLET DE L'OPERA DE PARIS

Avez-vous commandé vos billets pour Les Chevaux Blancs de Vienne, au Forum les 28, 29, 30 et 31 mai, ainsi que pour les vedettes du ballet de l'Opéra de Paris les 20 et 21 juin à la Place des Arts?

REMBOURSEMENT POUR LE CONCERT RICHTER

Toute personne qui n'aurait pas été remboursée de ses billets pour le concert RICHTER qui devait avoir lieu le 21 mai, voudra bien communiquer à cette fin avec Canadian Concerts & Artists.

Téléselection

● Long métrage, à 11 heures, Sur le banc, avec Raymond Souplex.
● Long métrage, à 1 heure, La Grande Aurore, avec Renée Faure et Rossano Brazzi.

● Aux Chefs-d'œuvre de la musique, à la radio, à 3 heures, le Concerto de violon, d'Alban Berg, avec André Gerlier et l'Orchestre Philharmonia.

● A l'émission consacrée aux auteurs étrangers, à la radio, à 8 heures, William Saroyan, des États-Unis.

● A 8 h. 30, Cinéma international présente *Domage que tu sois une canaille*, avec Sophia Loren, Vittorio de Sica et Marcello Mastroianni.

● A Festivals, à la radio, à 8 h. 30, le Concerto "La Nocturne" et la Sonate en sol mineur pour luth et clavier, de Vivaldi; Sérénade, opus 24, de Schoenberg; Renard, de Stravinsky, et Kadensar, de Thormöller.

● Cinéma, à 11 heures, présente le Grand Gala, avec Ludmila Tcherina et Odile Versois.

L'UNIVERSITE DE MONTRÉAL ET LE MUSEE DES BEAUX-ARTS

Depuis quelques années déjà, l'Université de Montréal a établi des liens étroits entre ses professeurs et étudiants et le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Grâce à cette collaboration, l'Université de Montréal supplée à l'absence d'un musée universitaire. Par exemple, la bibliothèque du Musée compte parmi ses visiteurs les plus assidus les étudiants de la Section d'histoire de l'art de la Faculté des lettres dont M. L. V. Randall est le directeur, en même temps qu'il siège au Conseil et au Comité de direction du Musée. D'autre part, plusieurs groupes d'étudiants ont l'occasion de visiter les collections du Musée avec leurs professeurs.

L'Université a inscrit, pour la première fois, au programme de sa Section d'histoire de l'art, un cours de muséologie

et le Musée coopérera à sa mise en marche de cette année. Une quinzaine d'étudiants suivront ce cours de deux semaines, en août prochain. Le Musée a offert de tenir une ou deux expositions spéciales en 1964-65 pour illustrer les cours que donneront d'éminents professeurs d'Europe et d'Amérique, invités à la Section d'histoire de l'art.

Cette étroite collaboration entre une université et un musée revêt un caractère de nouveauté au Canada et devrait apporter d'excellents résultats dans l'avenir.

L'Université fut également fort utile au Musée car certains des étudiants inscrits à

ses cours servent de guides volontaires lors des visites que font les élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal au Musée. Ces visites, conçues et préparées il y a quelques années par le directeur de la Section d'histoire de l'art de l'Université, de concert avec les autorités pédagogiques de la Commission scolaire, furent efficacement organisées par le Musée.

LA SCALA

ENFIN
"LE GLAIVE ET LA BALANCE"
avec Claude Brialy et Tony Perkins
2e film au programme: "Ce n'est pas une vie Jerry"

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
Ce soir 8.30
Dim. 2.30 - 7.30

Un otage
comédie de Brendan Behan adap. française de Jean Paris. en vedette: CHARLOTTE BOISJOLI, GILLES PELLETIER, JENNIE SUTTO
mise en scène de Georges Groulx. Musique et chansons Pierre Roche
AU STELLA VI 4-1793

UNE EXCURSION DES PLUS AGRÉABLES AU PAYS DES AMOUREUX
JACK MARSTERS THE GAZETTE

L'Amour difficile
Dernière semaine
VITTORIO GASSMAN, ULI PALMER, NADJA TILIER, PULVIA FRANCO

CINÉMA FESTIVAL
Salle Est, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 30

"Il y a des questions qui demeurent sans réponse, À MIDI... Place Ville Marie pour les adolescents comme pour les parents"

Abbé Louis O'NEILL

A l'occasion de la soirée centrale de la Semaine de l'Apostolat des Laïcs à la paroisse Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil, M. l'abbé Louis O'Neill exposa quelques-uns des points fondamentaux qui touchent les relations entre les jeunes et leurs aînés.

Le conférencier fit remarquer que l'on tente trop souvent d'isoler les problèmes des adultes et ceux des jeunes. "Il faut reconnaître, dit-il, que les deux générations font face aux mêmes situations et que les jeunes, au fond, s'intéressent aux mêmes grandes questions que leurs aînés."

Il a cité, entre autres problèmes de fond, l'évolution économique et sociale de notre société, le tiers-monde, les développements dans le domaine de l'éducation, la faim dans le monde, la surpopulation et les difficultés qu'apporte le domaine de la technique qui se transforme de jour en jour.

D'après M. l'abbé O'Neill c'est la génération de ceux qui

ont quarante ans qui doit porter le poids de l'effort le plus considérable à faire poursuivre l'évolution dans laquelle se voit emporté le monde d'aujourd'hui. Par ailleurs, il faut reconnaître que les jeunes ne sont pas aussi révolutionnaires que l'on voudrait parfois le faire croire. Ils se cramponnent parfois à des traditions désuètes, à des attitudes dépassées, et à un conformisme quelque peu dénotant.

Si les jeunes sont inquiets, de souligner le conférencier, devant leur propre avenir, il faut admettre que leurs aînés le sont aussi. Quand les deux générations auront reconnu ce point de base elles auront fait un énorme pas vers la compréhension mutuelle et le dialogue qu'elles souhaitent tant.

Le conférencier fit remarquer que les jeunes se plaignent de ne pas recevoir de réponses à leurs questions. Ils pourraient trouver certaines de ces réponses grâce à un effort de leur part. Par ail-

leurs à quelques-unes de ces questions il n'existe pas encore de réponse précise.

M. l'abbé O'Neill rappela à son auditoire de quelques trois cents personnes, parmi lesquelles on remarquait de nombreux jeunes, que les aînés inspirent les jeunes en se convainquant qu'ils ont eux-mêmes leur propre vie à vivre et qu'ils ont une tâche importante à accomplir. Ils ne peuvent se permettre de démissionner devant ce qu'il leur reste à réaliser. La conviction avec laquelle les adultes acceptent de faire face aux réalisations qui s'imposent et qui dépendent d'eux donneront aux jeunes la confiance nécessaire pour affronter leurs propres difficultés avec enthousiasme.

L'on remarquait dans l'auditoire des officiers et des représentants des principales organisations de Longueuil. La soirée était sous la présidence de M. le chanoine Armand Racicot, curé de la paroisse Saint-Pierre-Apôtre.



Les élèves des écoles de coiffure sont en chômage

QUEBEC — La Fédération des barbiers, coiffeurs et coiffeuses du Québec a exprimé des doutes sur la bonne foi de certains propriétaires d'écoles de coiffure, qui prétendent que la majorité de leurs élèves diplômées peuvent trouver des emplois.

Dans un communiqué, la Fédération mentionne que sur 220 élèves qui ont reçu leurs certificats d'apprentissage entre le 20 novembre et le 31 décembre 1963, dans les régions de Drummondville, Granby et Sorel, seulement 28 avaient trouvé du travail en date du 31 décembre. La Fédération s'interroge à savoir si les élèves sont au courant pour chaque emploi offert, si se présente jusqu'à 10 candidats.

Il y a plusieurs mois, la Confédération des Syndicats nationaux accusait les écoles de coiffure d'être trop mercenaires, et de négliger l'étude des possibilités d'emploi pour leurs élèves. La CSN avait demandé au gouvernement d'intervenir et de prendre les mesures pour corriger la situation.



Mme Jules R. Timmins, amie personnelle de feu le président Kennedy et de sa famille, patronne une soirée de gala pour recueillir des fonds en faveur des enfants arriérés du Canada. Ce gala aura lieu le 28 septembre. Le prix du billet comprend une place à la première du Ballet Leningrad et donnant droit à la réception à l'hôtel Reine Elizabeth où un buffet international sera servi, accompagné de musique. Renseignements: RE. 8-6689.

Votre grain de sel

Pendant longtemps, la nourriture de couvent de collège ou de communauté religieuse a eu très mauvaise réputation: plusieurs, et j'en suis, gardent un détestable souvenir des pommes de terre "fleuries", servies à peine tièdes et encore toutes gluantes de leur eau de cuisson, du bouilli de bœuf à la "tiraille", comme on disait, de ces sauces blanches infectes qui auraient fait une merveilleuse colle à tapisserie! Les choses auraient un peu changé, me dit-on, mais il y a encore beaucoup de place pour de l'amélioration.

Or, nous recevons au journal, ces jours derniers, un communiqué de presse nous annonçant la tenue d'une clinique gastronomique qui aura lieu du 2 au 12 août prochain au "Stonehill College" à North Easton, dans le Massachusetts et où l'on enseignera aux intéressés l'art de cuire pour 100, 200 et même 600 personnes à la fois.

Plusieurs religieux canadiens ont déjà profité de ces cliniques qui ont été organisées pour la première fois, il y a près de 15 ans, par le frère Herman Zaccarelli, de la Congrégation de Sainte-Croix. Ce religieux est directeur du Centre de recherches gastronomiques pour les institutions catholiques.

Le frère Zaccarelli a étudié à l'Ecole pour administrateurs et directeurs d'hôtels et de restaurants à l'université Cornell et a fait des études de diététique à l'université George Washington.

Le but de cette clinique de dix jours est d'offrir aux religieux et aux religieuses des cours spéciaux dans le domaine de la direction et administration du service institutionnel en tenant compte d'exigences particulières: menus maigres (sans viande), limitation de budget imposée par le vœu de pauvreté, application des dernières techniques modernes, emploi d'un outillage plus perfectionné, évaluation des nouveaux produits mis sur le marché, diètes pour les malades, etc.

A cette clinique, on considère également comme très importantes les démonstrations culinaires où est enseigné l'art de bien présenter les plats. C'est, écrit le frère Zaccarelli, un facteur aussi important pour une famille de six que pour une communauté de deux cents.

Les cours seront donnés en français et en anglais du 2 au 12 août prochain. Religieuses et religieuses intéressées n'ont qu'à s'adresser au frère Zaccarelli, c.s.c., Stonehill College, North Easton, Mass., E.-U., le plus tôt possible: les places sont limitées. Le coût total de cette clinique — frais d'inscription et d'enseignement, livres et matériel, pension — est de \$170,00.

Renée R.

L'enfant atteint de surdité ne doit pas être traité comme un arriéré mental

WINNIPEG — Les enfants sourds ne font pas l'objet de la même sollicitude que les autres jeunes handicapés d'une façon différente, déclare Mme W. J. Kent. La raison qui motive cet état de choses vient que la surdité n'est pas apparente au premier abord, et souvent on n'en tient pas compte.

C'est pourquoi un enfant sourd peut être considéré simplement comme un enfant qui retarde mentalement, d'expliquer Mme Kent, domiciliée à Winnipeg, qui vient d'être nommée membre à vie de l'Association canadienne de l'Ouest pour les sourds. Mme Kent dit qu'il existe trois catégories pour ces handicapés: ceux qui naissent sourds ou le deviennent peu après leur naissance; ceux qui entendent difficilement, à des degrés différents, ce qui peut être corrigé par des appareils auditifs; et ceux qui sont devenus sourds à un âge assez avancé.

pour avoir appris à parler. Les personnes complètement sourdes ont un problème de langage, consistant à apprendre par cœur les règles de grammaire, au lieu de se fier à la consonance. Le langage par signes constitue le moyen habituel de communication pour les sourds. Le mouvement des lèvres n'est pas suffisant, car les mots ne peuvent se traduire de cette manière que dans une proportion d'un tiers. Il existe deux sortes de langages par signes, dont l'un qui donne les lettres de l'alphabet, et l'autre des mots séparés.

Selon Mme Kent, une personne atteinte de surdité doit posséder le double de capacités en comparaison d'une personne normale, pour l'obtention d'un même emploi. Il est plus facile pour les femmes de trouver du travail dans le domaine de la couture par exemple.

Les capacités

Selon Mme Kent, une personne atteinte de surdité doit posséder le double de capacités en comparaison d'une personne normale, pour l'obtention d'un même emploi. Il est plus facile pour les femmes de trouver du travail dans le domaine de la couture par exemple.

Mme Kent a déjà enseigné à l'Ecole pour les sourds au Manitoba, et elle a travaillé, à temps partiel, à la Société pour les enfants et adultes handicapés. A maintes reprises, elle a joué le rôle d'interprète pour les sourds, devant des médecins, avocats, ou dans des procès, mariages, baptêmes et funérailles.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

VENDREDI 22 MAI

CBFT — Canal 2

10.30 Musique

11.00 LONG METRAGE "Sur le banc" avec Raymond Souplex

12.55 Téléjournal

1.00 LONG METRAGE "La Grande Aurore" avec Renée Faure et Rossano Brazzi

2.00 Votre cuisine, Madame

3.15 La revue de la maison

3.30 L'Eternel Féminin

4.00 Bobino

4.30 La Boîte à Surprise

5.00 Le Grand Duc

5.30 Les Enquêtes

6.00 Jeunesse oblige

6.30 Téléjournal

6.50 Nouvelles du sport

7.00 Aujourd'hui

8.00 Adèle

8.30 CINÉMA INTERNATIONAL "Domage que tu sois une canaille" avec Sophia Loren, Vittorio de Sica et Marcello Mastroianni

10.15 Les affaires de l'Etat

10.30 Le parti Libéral

10.45 Supplément régional

10.54 Nouvelles du sport

11.00 CINÉMA "Le Grand Galop" avec Ludmila Tchirina et Odile Versois

CBMT — Canal 6

9.57 Today On CBMT

10.00 National Schools

10.30 Telecast

10.45 Nursery School

11.00 Loretta Young Show

11.30 Girl Talk

11.54 News

12.00 Live And Learn

12.30 Movie Matinee "Coast Guard"

2.00 Passport

2.30 Scarlett Hill

3.00 Take Thirty

3.31 Friendly Giant

3.45 Misterogers

4.00 Sir Francis Drake

4.30 Sea Hunt

5.00 Razzle Dazzle

5.30 Kingfisher Cove

6.00 Montreal Magazine

CFTM-TV, Canal 10

10.00 Coquet musical

11.20 Manches - Horaire

11.30 Bien l'bonjour

12.00 ABC

12.30 EN MATINÉE "Sérenades aux nu-

Voici un des ensembles qui seront présentés tous les jours entre midi et 3 heures, en plein air, Place Ville Marie jusqu'à vendredi inclusivement. Tous les modèles sont en vente dans les magasins sous les arcades. Le Carrousel du Coton organisé grâce au Conseil canadien du Coton en collaboration avec les magasins de la Place Ville Marie vous donnera l'occasion d'admirer des vêtements sport des imperméables en popeline de coton aux tons pastels, des vêtements coordonnés en coton gulfan quadrillé bleu et rose, des robes tubes en denim ou en voile, robes du soir et toilette de la mariée. Vous y trouverez même parmi les accessoires des casques en piqué de coton blanc, des noeuds à la Tom Jones, des mouchoirs de tête, etc. Un rendez-vous agréable, absolument gratuit, à l'heure du lunch pour toutes les jeunes filles et femmes qui travaillent aux environs de la Place Ville Marie.

Carnet Mondain

Le docteur et madame Emile Blain font part du mariage de leur fille Andrée avec monsieur Erich K. Thomaneck, fils de monsieur et madame Karl Thomaneck de Vienne, Autriche. La bénédiction nuptiale leur sera donnée privément à Montréal, à la fin de juin.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORIZONTALEMENT

1—Montent le jour, descendent la nuit

2—Remplacées par d'autres

3—Jonction mobile

4—Dit non — Qui fait preuve de bienveillance

5—Abréviation — Ensuite

6—Note — Glissent sur la glace

7—Personnage inquietant pour les enfants — Non châté

8—Vrai — Voyelles

9—Dont le bout est aigu — Adverbe inversé

10—Prénom — Au monde

11—Organe — Fais du tort

12—Prévu

VERTICALEMENT

1—Modifier

2—Don souvent apprécié — Domage

3—Greffée — Relâche

4—Avance lentement aux échecs — Balles

5—En accumulation — Pieu-se inscription

6—Transformation d'un oeuf

7—Embroute — Copient

8—Ancien pays d'Orient — Initiales courantes d'une profession — Note

9—Direction — Prénom d'une héroïne de Balzac

10—Organe — Article — Points

11—Secret

12—Propres — Bien charpenté

Solution d'hier

Horizontalement:

1—MALVEILLANTE

2—ACADIE — COIN

3—RABLE — CURE

4—IDENTITE — VER

5—DISE — ELBE

6—IE — REMAILLE

7—ONTARIEN — LA

8—BIEN — AERE

9—AMULETTES

10—LISE — RS — EN

11—ETE — REAGISSE

12—SES — OSMOSE

Verticalement:

1—MERIDIONALES

2—ACADIE — MITE

3—LOBES — USES

4—VULNERABLE

5—ELIE — ERIE — RO

6—IE — MIETTES

7—LENTEMENT — AM

8—ELAN — ERGO

9—ACC — BI — ASSIS

10—NOUVELLE — SE

11—TIRE — LARMES

12—ENERVE — NET

AIR - SOLEIL

colonie de vacances

Camp français mixte

Chalet tout confort

A 1 mille de Ste-Agathe

Plage sur lac privé

\$30 par semaine ou moins selon le nombre d'enfants

Renseignements: 739-0552

Le VIN des MARIAGES

par excellence

Le plus populaire des vins pétillants importés de France



Essayez aussi le ROYAL DE NEUVILLE BLANC — Code 542 F

DEUX VINS DE GALETTE ET DE REJOISSANCE POUR TOUTES RECEPTIONS

CAMP ACCUEIL

NOTRE-DAME

Camp mixte et bilingue

St-Calixte, Cte Montcalm

Pension \$30.00 par semaine

Information: Mme Houle 933-4601



FESTIVALS DE MUSIQUE DU QUEBEC INC. — M. Claude Rouleau, président du GALA 1964, des Festivals de musique du Québec Inc., s'entretient ici avec quelques membres de son comité: Mesdames Hélène Rouleau, Paule B. Scharry et Suzanne Lamer. Les billets pour le GALA qui aura lieu le 6 juin à la Place des Arts, sont en vente au bureau des festivals, 1958 ouest, boulevard Dorchester.

Souper Buffet

... le DIMANCHE SOIR

\$4.25 par personne

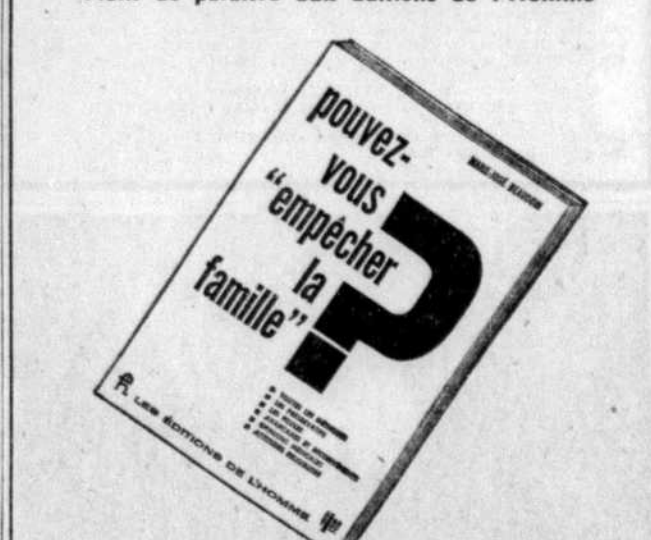
TRIO MUSICAL

Pour réservations, téléphoner au maître d'hôtel - V12-4212

Préposé aux automobiles à l'entrée

Hôtel Ritz Carlton

Vient de paraître aux Editions de l'Homme



• Enfin TOUTES les méthodes anti-conceptionnelles expliquées clairement!

• Les pilules, les préservatifs, etc.

• Opinions médicales.

• Attitudes religieuses.

Un livre illustré, clair, simple, complet!

En vente partout à \$1.00 ou à:

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE

1130 est, rue de LaGauchetière, Montréal L.A. 3-1182

(Commandes téléphoniques et postales acceptées)

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

"AVEC OU SANS LA FRANCE, AVEC OU SANS LA GRANDE-BRETAGNE"

Le maire de Berlin lance un nouvel appel à l'unification de l'Europe

BERLIN — La politique étrangère du gouvernement des Etats-Unis reste inchangée, a affirmé M. Willy Brandt, bourgmestre régnant de Berlin-ouest, au cours d'une conférence de presse, une heure après son retour des Etats-Unis. "Le président Johnson m'a déclaré sans équivoque, a-t-il ajouté, que la sécurité de Berlin ainsi que la réunification de l'Allemagne continuaient de faire partie intégrante de la politique occidentale commune".

Faisant allusion au discours qu'il avait fait vendredi dernier devant l'Association de New York M. Brandt a déclaré: "Je n'ai ni l'intention ni aucune raison de retrancher quoi que ce soit à ce que j'ai dit à New York". Après avoir souligné qu'une politique européenne ne pouvait être faite "sans la France ou contre la France", que le général de Gaulle ne portait pas seul la responsabilité de la situation présente et que la Grande-Bretagne n'était pas non plus prête à aban-

donner des droits de souveraineté politique au profit d'une Europe intégrée, M. Willy Brandt a demandé: "Devons-nous, pour cette raison renoncer à l'Europe. Je réponds: Non. Nous devons réaliser l'Europe dans la mesure de ce qui est réalisable aujourd'hui et demain". "Je continue à penser, a déclaré d'autre part M. Brandt, que le général de Gaulle est un grand homme, même si l'on ne peut pas approuver sa position dans les questions de l'OTAN, de l'armement nu-

claire séparé de la France et de l'intégration européenne".

"Il vaut mieux, a poursuivi M. Brandt, pratiquer une politique étrangère coordonnée au sein du camp occidental et l'exemple de ceux qui agissent isolément pour leur propre compte devrait inspirer certains d'entre nous. Je ne suis certes pas partisan d'une politique nouvelle, mais je continue à préconiser une politique de raison".

Evoquant la situation en Extrême-Orient, et notamment au Sud-Vietnam, M. Brandt a déclaré: "Dans toutes les questions de la sécurité collective dépassant le cadre de l'OTAN, des décisions ne sauraient être prises que dans un cadre très large, et non pas bilatérale-ment entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale". Le bourgmestre régnant de Berlin-Ouest a affirmé qu'il avait "très clairement" défendu ce point de vue aux Etats-Unis et que "personne ne l'avait contredit" à ce sujet.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

LONDRES. — Un gouvernement travailliste s'opposerait à la création de la force nucléaire multilatérale préconisée par les Etats-Unis, a déclaré M. Patrick Gordon-Walker, porte-parole du Labour aux affaires étrangères. M. Gordon-Walker, qui parlait à Faversham où une élection partielle aura lieu au début du mois prochain, a ajouté: "Certaines rumeurs inspirées en provenance de Washington laissent croire que nos amis américains comptent sur l'appui d'un gouvernement travailliste à ce sujet. Si tel est le cas, ils commettent une grave erreur de calcul".

PARIS. — Le général de Gaulle se rendra les 3 et 4 juillet prochains à Bonn où il s'entretiendra avec le chancelier Ludwig Erhard, annonçait-on à l'Elysée. Cette visite se situe dans le cadre du traité de coopération franco-allemand.

NEW-YORK. — Le congrès juif américain a annoncé jeudi qu'il organiserait une manifestation de protestation le 25 mai devant le pavillon de Jordanie à l'exposition internationale de New-York. Un communiqué du congrès juif américain a précisé que la Jordanie se sert de son pavillon pour faire de la propagande contre Israël et pour inciter les visiteurs à "la haine contre Israël et le peuple juif".

NATIONS UNIES, N.-Y. — Le sous-comité des pétitions a recommandé que le comité de la décolonisation (comité des 24) entende comme pétitionnaire concernant la question de l'Angola, un médecin canadien, le docteur Ian Gilchrist, qui fait partie du service d'assistance aux réfugiés angolais au Congo-Léopoldville.

MANILLE. — Jésus Lava, chef suprême du mouvement communiste rebelle des "Huk", a été capturé hier après une chasse à l'homme qui durait depuis vingt ans. Sa tête était mise à prix à 130.000 pesos (\$32.000). Il a été arrêté par des agents des services du contre-espionnage dans une maison du centre de la ville.

PANAMA. — M. Aquilino Boyd, ancien ambassadeur de la République de Panama aux Nations Unies, a blessé d'une balle de pistolet au thorax et d'un coup de crosse à la tête, M. Escolastico Calvo, directeur du journal "La Hora". Cette rixe, qui s'est produite dans la rue, à la suite d'une altercation entre les deux hommes, est le premier incident sanglant de la campagne électorale à Panama.

GOETTINGEN. — Le professeur James Frank, prix Nobel de physique 1925, est décédé hier d'une crise cardiaque à Goettingen où il était en vacances. Il avait 85 ans. Le professeur James Frank avait participé aux recherches pour la construction de la bombe atomique américaine mais avait également été l'un des premiers savants à s'élever contre son utilisation.

LA NOUVELLE-DELHI. — Le cheikh Abdullah a eu jeudi, un entretien d'une heure avec M. Nehru et a reçu plus tard la visite de M. Arshad Hussain haut-commissaire du Pakistan à la Nouvelle-Delhi. Le "Lion du Cachemire" qui doit effectuer une visite de 15 jours au Pakistan à partir du 24 mai, séjournera notamment à Muzaffarabad, capitale du Cachemire pakistanaï, apprend-on de bonne source.

LA GREVE DES MINEURS ESPAGNOLS ENTRE DANS SON 2ème MOIS

L'éventualité d'une étatisation des mines asturiennes n'est pas écartée

MADRID — A son trente et unième jour, la grève des mineurs des Asturies ne donne aucun signe de devoir trouver une solution rapide et l'on estime à Madrid que le conflit pourrait se poursuivre bien avant dans le mois de juin.

Selon les chiffres officiels, environ 32.000 ouvriers (25.000 mineurs et 7.000 ouvriers métallurgistes) sont en grève, toutes les grandes entreprises sont paralysées et la production du bassin, qui représente 70 p.c. de la production espagnole de houille et 50 p.c. de celle des produits charbonniers, demeure insignifiante.

Depuis le début de la grève, le calme n'a pas cessé de régner dans la région asturienne et les forces de police, qui ne semblent pas avoir été renforcées, n'ont pas eu à intervenir. On ne signale que six arrestations qui n'ont d'ailleurs pas été maintenues.

La plupart des entreprises minières, qui avaient répondu à la grève par le "lock-out", doivent rouvrir les puits les 25, 26 et 27 mai. La volonté des mineurs de poursuivre la grève sera alors mise à l'épreuve. Selon certaines informations en provenance d'Oviedo, le mouvement de retour au travail n'aurait guère de succès et de nouveaux "lock-out" se produiraient.

La publication du nouveau règlement du travail dans les mines — qui n'est pas applicable aux Asturies jusqu'à nouvel ordre — ne semble pas contenter les mineurs qui estiment que les autorités n'ont pas tenu leurs promesses. Ce règlement stipule cependant des augmentations et avantages non négligeables.

Ce nouveau règlement, qui ne satisfait pas les mineurs, pourrait, estime-t-on à Oviedo, servir de prétexte à un durcissement de la grève dans les Asturies.

Mais ces grèves, qui paralysent périodiquement le bassin houiller des Asturies depuis 1962, réclament une solution urgente et semblent liées à la structure technique et sociale des mines asturiennes. La modernisation est malheureusement aussi difficile qu'indispensable.

sable. Les entreprises n'ont pratiquement plus de capitaux et l'extrême fragmentation de l'exploitation rend la solution encore plus ardue. Le plan de développement économique prévoit cette modernisation, mais pour ce faire, l'industrie charbonnière demande au gouvernement un prêt de 6.854 millions de pesetas (110 millions de dollars) à 3 pour cent, remboursable en 20 ans, et, dans les

Asturies, une subvention annuelle de 800 millions de pesetas (1.300.000 dollars) pour faire face aux augmentations de salaires. L'intervention de l'Etat devient chaque jour plus nécessaire et certains se demandent si la nationalisation de l'industrie minière des Asturies ne pourrait pas finalement être envisagée malgré les réactions automatiquement hostiles que provoque ce mot en Espagne.

L'Ecole Normale Ste-Marie des Anges

"Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui dirigent l'Ecole normale Ste-Marie-des-Anges, à Montréal, désirent informer le public que la section du brevet "A" de cette institution sera installée, dès septembre 1964, dans de nouveaux locaux, à l'Institut Jésus-Marie, 1575 boulevard Mont-Royal, Montréal 8."

Les jeunes filles qui désirent s'y inscrire sont priées de s'adresser à Soeur M. Rose-de-l'Enfant-Jésus, principale de l'Ecole normale à 4837, rue Adam, Montréal 4, (Tél.: 256-5835)."

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DEMANDES

ECOLE SECONDAIRE REGIONALE DEUX-MONTAGNES

TRAITEMENTS: \$4.800. à \$9.800. Parité après 8e année du brevet "A".
EXPERIENCE: 5 ans, minimum.
BENEFICES MARGINAUX:
• Assurance salaire.
• Assurance santé et vie.
• Frais de cours payés.

Ecrire à:

L.F. Gervais, Directeur des Etudes,
65, Stony Point, Cité Deux-Montagnes, Qué.

Professeurs catholiques de la province

Vos confrères et vos consœurs à l'emploi de la Commission scolaire catholique de Gatineau, font appel à votre esprit de solidarité professionnelle et syndicale. Si vous êtes sollicité et si vous avez l'intention de vous engager à la Commission scolaire catholique de Gatineau, prière de communiquer auparavant avec

L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE GATINEAU.

212, 2e avenue, Gatineau Tél.: 663-3967-663-6812



LOTS RESIDENTIELS A VENDRE

Lots prêts à construire, pourvus de tous les services municipaux, sur nos subdivisions de Châteauguay Heights et de Boucherville.

Lots numéros 8, 9, 10, 119, 133, 134, 146, 148 à 153, 155 à 161, 183, 187 à 195, 208, 212, 216 à 219, 221, 224, 235, 243 à 247, 254, 255, 256, 258, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271 à 281, 283, 284, 285, 287 à 291, 293 à 297 et 301, de la subdivision officielle du lot numéro 58 de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay, et

Lots numéros 172 à 196, 197 à 199, 201 à 204, 206 à 219, 221 à 224, de la subdivision officielle du lot numéro 43 de la paroisse de Boucherville.

Les offres doivent être faites au comptant, pour quelques-uns au pour tous ces lots, et être accompagnées d'un chèque certifié de \$100 payable au Receveur Général du Canada comme dépôt de bonne foi. L'acheteur devra se baser sur une inspection personnelle et sa propre connaissance des lieux et non sur les renseignements obtenus de quiconque. Le Directeur ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues.

Les soumissions seront ouvertes le 4 juin 1964. Veuillez adresser soumissions et demandes de renseignements au Surintendant provincial, Office agricole des anciens combattants, case postale 127, Sonwdon, Montréal 29, P.Q. Tél.: 738-9451, poste 519.

R. W. PAWLEY, Directeur

Loi des terres destinées aux anciens combattants

Ministère des affaires des anciens combattants

Montréal, le 21 mai 1964.



faits l'un pour l'autre...



LES DISTILLERIES MELCHERS, LIMITEE, BERTHIERVILLE, QUEBEC

OCCASION INCROYABLE

d'accroître votre revenu

ETUDIANTS
PROFESSEURS
PUBLICISTES
JOURNALISTES
INTELLECTUELS

voyez M. A. DION
au prix Nobel
8607, boul. St-Laurent
ou téléphonez DU. 1-7721
entre 1h. et 3h. p.m.

CHALET D'ETE A LOUER

Situé à Chénouville, bien meublé, électricité, eau courante, 3 chambres à coucher, lits à ressorts, belle plage. Privilège de louer golf de 3 trous attaché à l'organisation.

Tél.: 327-3823 — CL. 6-5098

Chalets à louer à Percé

Dans le Mont Sainte-Anne. Chalets meublés, électricité, eau chaude, réfrigérateur. Renseignements le soir seulement, après 7 heures: 331-2836.

Votre vendeur d'autos vous dira pourquoi il est sage de financer vos achats chez le marchand

Qu'il s'agisse d'auto ou de son financement, parlez donc à quelqu'un qui s'y connaît: le vendeur. Demandez-lui son avis et suivez-le en toute confiance.

Il vous conseillera probablement de financer l'achat de votre auto chez le marchand même, grâce au Plan d'achat IAC. Il vous indiquera le coût exact, en dollars, et vous constaterez, dans bien des cas, que vous y gagnez.

Il est commode de financer votre achat chez le marchand. La transaction est confidentielle et complétée sur-le-champ, au moment même où vous achetez la voiture. Vous n'avez pas à attendre une approbation pendant des heures, ni à fournir de garanties additionnelles. Dans la plupart des cas, le contrat comporte une assurance-vie et vous pouvez, si vous le désirez, faire inclure votre assurance automobile dans vos paiements mensuels.

En outre, vous conservez vos économies et vos possibilités d'emprunt pour les cas d'urgence, les occasions imprévues, les vacances et autres circonstances où il est pratique d'avoir de l'argent liquide.

Suivez donc le conseil de votre vendeur d'autos. Il est toujours heureux d'offrir à ses clients le Plan d'achat IAC.

Financez vos achats chez le marchand au moyen d'un Plan d'achat IAC, peu coûteux et qui comporte une assurance-vie.



INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Une compagnie canadienne qui procure des services de financement et d'assurance aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.



En dépit d'un revenu d'exploitation accru, Brazilian accuse un déficit

De 1,234,012 en 1963

potins financiers

L'avance était loin d'être généralisée hier à Wall Street, tandis que sur nos Bourses de Montréal et de Toronto, les fluctuations étaient plus accentuées que précédemment.

La tendance était erratique hier sur la Bourse de Londres.

L'indice des industriels de DJ a baissé hier de 0.31 pt, à 819.80 à N.Y.

Il faut s'attendre à des prises de profits assez nombreuses aujourd'hui sur les divers marchés, vu que cette séance précède le congé de fin de semaine.

Jones, Howard & Company vient de publier un bulletin de 3 pages non intermédiaires sur les perspectives de l'économie canadienne. Il y aurait bien des indices d'ajustements des conditions économiques, car mars et février ne furent pas aussi favorables que janvier. Il est aussi mentionné, dans le même bulletin, qu'il est toujours évident que nous sommes dans une période "d'argent facile".

Nos félicitations à M. Paul Murdoch, de Chicoutimi, qui vient d'être élu administrateur de Texaco Canada Ltd. M. Murdoch est bien connu dans le monde de l'assurance, de la radio, et des produits forestiers.

C'est aujourd'hui qu'expirant les droits de souscrire à de nouvelles actions de la National Trust Co. Ltd.

Au dire du président de Ford Motor Co., la compagnie dépensera \$1,600,000,000 en expansions diverses au cours des trois prochaines années, afin de pouvoir fabriquer 10,000,000 de voitures automobiles dans une décennie.

Le vice-président des finances de Rio Algom Mines annonce la nomination de M. Norman Erskine comme gérant des procédés de transformation.

Monarch Fine Foods Ltd a gagné 39.7 l'action durant les 36 semaines terminées le 7 mars 1964 vs 39 cts durant la même période l'an dernier, soit une preuve de la stabilité du commerce des denrées alimentaires.

La province de Québec vient de vendre une émission de \$50,000,000 à \$98, pour rapporter 5.66 pour cent. Il s'agit de valeurs à 5 1/2 % échéant le 15 juin 1986. C'est le syndicat dirigé par la Banque de Montréal qui fera l'offre et ces obligations seront rachetables le ou après le 15 juin 1984.

U.S. Smelting était en vedette à Wall Street hier, à la suite de la nouvelle d'une importante découverte de cuivre à New Mexico. Dans une seule transaction de 26,000 actions, le stock grimpa de 10 1/2 points. Ce serait la plus grosse découverte faite par cette compagnie depuis 30 ans au dire de son président, et elle représenterait entre 8, et 16,000,000 de tonnes d'une teneur de 2.15 p.c.

L'on s'attendait à du nouveau, sous peu, concernant 2 établissements commerciaux locaux.

Nous apprenons que M. André Beauchamp, bien connu dans les cercles financiers de la Métropole, fait maintenant partie de la maison de valeurs de placement Graham, Armstrong, Securities Ltd., membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Il y eut 68.2% de contrats de construction adjugés en plus, au pays au cours du mois dernier

Il ressort du dernier rapport de MacLean Building Guide's, qu'il a été adjugé le mois dernier \$413,146,300 de contrats de construction, soit \$167,568,200 ou 68.2% de plus que durant le même mois l'an dernier. Pour les 4 premiers mois de cette année, le total est donc de \$1,311,815,200, soit 28.9% de plus que durant la même période de l'an dernier, et soit le chiffre le plus considérable encore vu pour cet espace de temps. C'est \$284,710,900 de plus que durant les 4 premiers mois de 1963. La construction résidentielle a monté de 22.4%, celle d'édifices d'affaires, de 38.4%; la construction industrielle a accusé une hausse de 29.2% et, enfin, les travaux de génie ont avancé de 66.4%. Québec figure avec une augmentation de 47.1% et l'Ontario, avec 25.7%. Montréal a obtenu \$228,300,000 de contrats durant les 4 premiers mois de cette année, soit \$113,400,000 ou 98.8% de plus que le total pour la même période l'an dernier. Toronto a obtenu pour \$250,700,000 durant le même espace de temps, soit \$95,300,000 de plus ou 61.4%. Espérons que notre cité saura garder son avance. Il ressort de ces données qu'il n'est pas étonnant que les stocks de construction soient bien soutenus à la Bourse depuis quelque temps.

C'est lundi qu'expirera l'offre de M. Loeb Ltd aux actionnaires de NADRUO

Selon DJ, M. Loeb Ltd. a eu un revenu net de \$397,000 durant les 16 semaines terminées le 25 janvier 1964, soit l'équivalent de 48 cts l'action vs 36 cts. Les ventes furent de \$47,362,000 contre \$38,457,000 durant la même période l'an dernier. Les actionnaires ont, aussi, approuvé hier le fractionnement du capital, à raison de 3 pour 1. Le président déclare, en outre, qu'il avait reçu plus de 100,000 actions de National Drug & Chemical Co. of Canada Ltd. demandées. L'offre expirera le 25 mai. M. Loeb et ses associés, qui ont fait l'offre précitée, décideront, la semaine prochaine, s'ils accepteront toutes les actions soumises par les actionnaires ou si l'acceptation sera faite au prorata des actions reçues. La compagnie vient d'adjuger un contrat pour la construction d'un entrepôt de 171,000 pieds carrés à London, en Ontario, et elle ouvrira un nouvel établissement d'entreposage dans une quinzaine de jours à Kirkland Lake, en Ontario, afin de servir le nord de cette province. Comme on sait, elle vient d'acquiescer les 53 magasins de Drouin dans le nord-ouest du Québec, soit en Abitibi.

Sherbrooke Machineries Ltd passe sous le contrôle de Ingersoll-Rand Co.

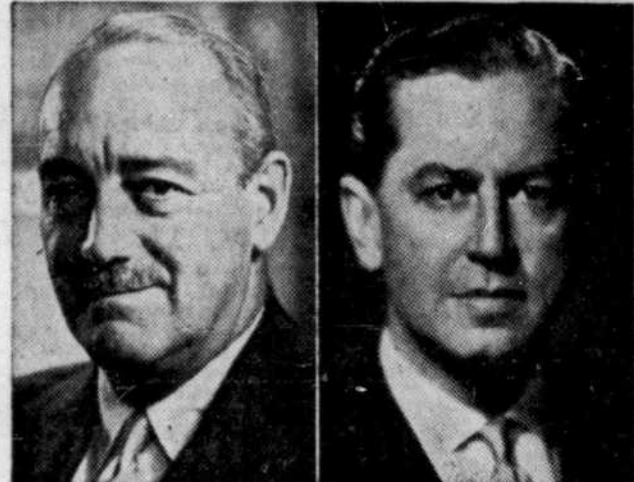
La Ingersoll-Rand Company de New York a acheté la société privée Improved Machinery Ltd. de Nashua, N.H.; la Sherbrooke Machineries Limited de Sherbrooke, Québec, est une filiale de cette société. On ne prévoit aucun changement dans les opérations de la Sherbrooke Machineries, qui emploie quelque 350 ouvriers et fabrique de l'outillage destiné principalement aux industries des pâtes et papiers, et des plastiques moulés. L'usine a plus de 50 années d'existence. La nouvelle de l'acquisition a été annoncée par Robert H. Johnson, président du conseil de la Ingersoll-Rand Company, dont le chiffre d'affaires fut de \$277,600,000 en 1963 et par Walter L. Barker, président du conseil de la Improved Machinery Inc. Les actionnaires de la Improved Machinery échangeront leurs actions contre 232,000 actions ordinaires de la Ingersoll-Rand. La déclaration commune des deux présidents précise que la Improved Machinery continuera à être gérée par ses directeurs actuels. M. Barker conserve la présidence du conseil d'administration. Fondée en 1891, la Improved Machinery possède une usine à Nashua, en plus de celle de sa filiale, à Sherbrooke. Pour 1963, les ventes consolidées des deux entreprises se sont élevées à \$22.9 millions; le revenu net a été de \$1,346,000. "Nous ne prévoyons aucune modification ni de la direction ni du personnel de la Improved Machinery et de sa filiale canadienne, la Sherbrooke Machineries Ltd." a déclaré M. Barker.

C'est le 27 mai que les actionnaires de Corplex seront convoqués en assemblée annuelle et générale spéciale

Corporation d'Expansion Financière, mieux connue sous l'abréviation Corplex vient de convoquer ses actionnaires en assemblée générale annuelle pour le 27 mai, à 4.30 à l'Hôtel le Reine Elizabeth. Ces derniers seront appelés à approuver le rapport annuel laissant voir un actif de \$7,552,966.13 au 31 mars 1964 ainsi qu'un surplus global de \$1,572,515.98. Incidemment, le revenu global pour le dernier exercice financier s'est chiffré par \$42,839.35 et les dépenses d'administration furent de \$18,809.55, d'où un montant de \$24,029.80 pour le paiement des intérêts. Le revenu net porté au surplus, compte tenu de certains autres items, fut de \$8,103.53. Comme on sait, Corplex, dont M. Jacques Melançon est le président, compte parmi ses placements Les Prévoyants du Canada, Société d'Expansion Financière Ltée, A. Bélanger Ltée, G. M. Plastic Corporation, Superdeal Corporation, Les Industries Tréco, Inc. Sodimco Inc. et enfin Les Prévoyants du Canada, Assurance Générale, soit autant d'entreprises dont elle contrôle le gros des titres. En plus d'être appelés à approuver le rapport ci-dessus, les actionnaires devront élire les administrateurs pour le nouveau terme et lors de la tenue d'une assemblée spéciale générale, ils seront appelés à approuver le règlement "D" limitant les pouvoirs des administrateurs, relativement à la répartition et à l'émission des actions du trésor de la compagnie. Cette ratification conférera aux actionnaires le droit d'approuver toute répartition ou toute émission d'actions du trésor. Ils seront, aussi, appelés à approuver le règlement "E", réduisant le nombre des administrateurs.

Marcel CLEMENT

McINTYRE PORCUPINE MINES LIMITED



M. J. GRANT GLASSCO M. JOCELYN OLAF HAMBRO

McIntyre Porcupine Mines, Limited vient d'annoncer la nomination de M. J. Grant Glassco, O.B.E., F.C.A., et Jocelyn Olaf Hambro, M.C., au Conseil d'Administration.

M. Glassco est président de Brazilian Traction Light and Power Company Limited, Toronto; président de Transatlantic Fund Incorporated, New York; vice-président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce; administrateur de Canadian Corporate Management Co. Limited de Toronto, Investors Syndicate of Canada, Limited, Manufacturers Life Assurance Company, National Trust Company Limited, The Southam Company Limited et de Texaco Canada Limited.

M. Hambro est vice-président et administrateur délégué de Hambro Bank, Limited, 41 Bishopsgate, Londres, Angleterre; président du Conseil et administrateur de Locana Corporation, Limited, Toronto et administrateur de The Phoenix Assurance, Limited, London. M. Hambro est également un administrateur de nombreuses autres compagnies.

Les autres administrateurs qui furent réélus lors de l'assemblée annuelle de la Compagnie, le 7 mai 1964, sont M. J.D. Barrington, M.A. Cooper, Norman D'Arcy, W.B. Dix, J.C. Fraser, J.S.D. Tory et S.M. Wedd.

Bourse de Montréal

Virement plus considérable sur la place locale

Les cours ont légèrement progressé hier en Place locale. L'indice composite a gagné 0.6 à 147.0 et les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 100 contre 78.

Le virement industriel a été de 241,600 actions et celui des mines et pétrolières de 788,800. Dans le secteur des industries Moore Corp. a gagné 1 1/4 à 55.

Les banques ont progressé dans l'ensemble. Canadienne Nationale a gagné 1 1/4 à 79 1/2, Nouvelle-Ecosse un point à 72 1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 65.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Algoma a gagné 1/4 à 71. International Nickel a cédé un point à 86.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, White Star Copper a cédé six cents à 69, Fano deux cents à 22 et New Formage 1/2 cent à 7 1/2.

Chimpen Merrill a gagné 1/2 à 12. Les banques ont progressé dans l'ensemble. Canadienne Nationale a gagné 1 1/4 à 79 1/2, Nouvelle-Ecosse un point à 72 1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 65.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Algoma a gagné 1/4 à 71. International Nickel a cédé un point à 86.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, White Star Copper a cédé six cents à 69, Fano deux cents à 22 et New Formage 1/2 cent à 7 1/2.

Chimpen Merrill a gagné 1/2 à 12. Les banques ont progressé dans l'ensemble. Canadienne Nationale a gagné 1 1/4 à 79 1/2, Nouvelle-Ecosse un point à 72 1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 65.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Algoma a gagné 1/4 à 71. International Nickel a cédé un point à 86.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, White Star Copper a cédé six cents à 69, Fano deux cents à 22 et New Formage 1/2 cent à 7 1/2.

Chimpen Merrill a gagné 1/2 à 12. Les banques ont progressé dans l'ensemble. Canadienne Nationale a gagné 1 1/4 à 79 1/2, Nouvelle-Ecosse un point à 72 1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 65.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Algoma a gagné 1/4 à 71. International Nickel a cédé un point à 86.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, White Star Copper a cédé six cents à 69, Fano deux cents à 22 et New Formage 1/2 cent à 7 1/2.

Chimpen Merrill a gagné 1/2 à 12. Les banques ont progressé dans l'ensemble. Canadienne Nationale a gagné 1 1/4 à 79 1/2, Nouvelle-Ecosse un point à 72 1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 65.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Algoma a gagné 1/4 à 71. International Nickel a cédé un point à 86.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, White Star Copper a cédé six cents à 69, Fano deux cents à 22 et New Formage 1/2 cent à 7 1/2.

Chimpen Merrill a gagné 1/2 à 12. Les banques ont progressé dans l'ensemble. Canadienne Nationale a gagné 1 1/4 à 79 1/2, Nouvelle-Ecosse un point à 72 1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 65.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Algoma a gagné 1/4 à 71. International Nickel a cédé un point à 86.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, White Star Copper a cédé six cents à 69, Fano deux cents à 22 et New Formage 1/2 cent à 7 1/2.

Chimpen Merrill a gagné 1/2 à 12. Les banques ont progressé dans l'ensemble. Canadienne Nationale a gagné 1 1/4 à 79 1/2, Nouvelle-Ecosse un point à 72 1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 65.

Bourse de New-York

Bon comportement à Wall Street, sauf sur la fin

NEW-YORK. — L'agitation provoquée par la découverte de nouveaux gisements de minerai a fait hausser certains stocks mais l'ensemble de la cote était mixte.

Le virement a été de 5,370,000 actions au regard de 4,790,000 mercredi.

U. S. Smelting s'est mis en lumière, gagnant 6 1/2 à 125 3/4 sur un déplacement de 80,000 actions.

Par contre, Calumet and Hecla a cédé 1 3/4 à 20 1/2 par suite d'une prise de bénéfices. Occidental Petroleum a été le stock le plus en demande, gagnant 3 7/8 à 33 1/8 sur un déplacement de 282,400 actions.

Texas Gulf Sulphur a cédé 1 5/8 à 55 1/2 sur un déplacement de 275,500 actions.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu .31 à 819.80.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 2 à 306.8.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, International Nickel a cédé un point.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse Américaine.

Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmises à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne. cagesots de bois, extra-gros 33 à 34; Agros 30 à 31; A-moyen 24; A-petits 20; B 24; C 20.

Beurre: arrivages courants, admissible 92.55; 93.53, non admissible 51.34.

Fromage: livré à Montréal, cire, arrivages blanc 35 1-2, cœuré 35 3-4.

Pommes de terre, en gros, Québec \$1.30 à \$1.35 les 50 livres; Nouveau - Brunswick \$2.15 à \$2.25 les 75 livres; \$1.80 à \$1.70 les 50 livres, 38 à 40 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard \$2.75 à \$3 les 75 livres, \$1.75 à \$2 les 50 livres, 44 à 46 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: no 1, en sacs, procédé par vaporisation: 12 3-4 à 16, procédé par roulement 12 à 14, pour nourrisseur: 12.

Poudre de lait de beurre pour nourrisseur: 8 1-2 à 9.

Bowes Co. paiera ce matin \$1.00 par action à ses actionnaires et Hudson's Bay versera aux siens .18% plus .03% cts.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action qu'en bloc: MacLaren P. & P.A. et B 25; Madson R. Lake .05 et .02 1/2; Mexican L. & P. priv., .50.

Les entreprises suivantes tiendront aujourd'hui leur assemblée respective: Dickenson Mines, Toronto; Gen. Motors, New Castle Cy, Phoenix Can. Oil, Toronto; Satellite Metal, Toronto; ViolaMac Mines, Toronto.

Lake Shore Mines a gagné 21 cts l'action l'an dernier vs 8 cts l'année précédente.

Le rapport annuel de Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited, qui a été expédié par la poste à tous les actionnaires, ces jours-ci, révèle qu'en dépit d'une augmentation des revenus d'opération, l'année se solde par un déficit de 7 cts paction, soit un total de \$1,234,012 à comparer avec un profit de même importance, par action, l'année précédente. Et il y a deux ans, le profit s'établissait à 97 cts par action.

Les revenus d'exploitation sont de l'ordre de \$159,378,431, une augmentation de près de \$20,000,000 sur les douze derniers mois.

Le rapport annuel est accompagné d'un commentaire exposant la situation de la Brazilian dans la perspective politique créée par le départ de l'ex-président Goulart pour l'exil et l'élection par le Congrès d'un nouveau président, le général Castello Branco.

Conformément à la constitution, un nouveau président devra être élu en octobre 1965 pour entrer en fonction le 31 janvier 1966.

Le rapport signale que ces divers développements "favorisent la recherche d'une solution aux problèmes les plus aigus du Brésil". De plus, si le nouveau gouvernement réussit les objectifs qu'il s'est fixés, il devrait s'ensuivre une rapide remise en marche de l'économie, "renaissance que justifient pleinement les ressources naturelles du pays et les talents de son peuple".

Le rapport annuel portant la signature du président M. J. G. Glassco, comporte un tableau indiquant le rapide déclin de la valeur du cruzeiro par rapport au dollar américain. Soit: Cr. \$38.54 en octobre 1953 contre Cr. \$1,200.00 en avril 1964. M. Glassco souligne que la compagnie a eu à faire face à des difficultés accrues du fait de l'incapacité de la Banque du Brésil de rembourser en dollars les emprunts versés par ses filiales. Ces remboursements retardés forment un grand total de \$11,188,068 pour des échéances s'échelonnant sur les années 1962, 1963, 1964.

M. Glassco entretient l'espoir que le nouveau gouvernement brésilien va entrer en

pourparlers avec le secteur financier, ce qui aura pour effet de réduire l'actuelle pression quant à ses obligations envers l'étranger et entraîner un prompt règlement de ces comptes en souffrance.

Les filiales opérant au Brésil, grâce à des surcharges, ont eu la possibilité d'obtenir des fonds pour satisfaire à des spécifics augmentations du coût d'exploitation.

Des demandes répétées touchant une révision des tarifs sont demeurées lettre morte. Les tarifs présentement en cours d'électricité ont été établis en 1955 et 1956.

En échange de contributions de la part des consommateurs pour de nouveaux services — au total Cr. \$509,280,566 — les filiales électriques ont été requises d'émettre des actions (avec droit de vote) à une Régie gouvernementale qui, à son tour, a émis ses propres actions (sans droit de vote) au nom des consommateurs. Cette disposition, souligne le rapport, suscite la plus sérieuse appréhension car elle menace de réduire considérablement l'équité que détient la compagnie au sein de ses filiales. Certains aspects juridiques du problème restent à clarifier.

Le service du gaz à Rio de Janeiro a été opéré à perte.

La compagnie poursuit son programme d'expansion de ses services, bien que, pour le moment, il ne soit pas question d'augmenter les capacités de production d'énergie électrique. La production totale d'énergie électrique pour l'année s'établit à 11,183 millions de kWh. Le nombre des consommateurs (électricité) a augmenté de 5 pour cent. A cause d'une très légère précipitation (pluie) le rationnement de l'électricité existe toujours. Et à cause de ce rationnement, les ventes d'énergie électrique ont connu une diminution sur le réseau de Rio de Janeiro.

Le nombre des appareils téléphoniques en service a augmenté de plus de 12,000 pour atteindre 844,725; le nombre des clients sur la liste d'attente est également en augmentation.

Le commerce extérieur du pays marque une certaine amélioration et le grand total de la production a légèrement augmenté. La production de l'acier, du pétrole, du ciment et des tracteurs est en montée.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Pommes: McIntosh \$3.75 à \$4 à cuire \$2 à \$2.25, Cortland \$2.25 à \$2.50 les 50 livres.

Asperges: nouvelles récoltes: \$1.25 à \$1.50 les 50 livres.

Betteraves: \$1.25 à \$1.50 les 50 livres.

Laitue: nouvelle récolte de serres chaude \$1.10 à \$1.25 les deux douzaines, Boston \$3 les 16 pommes.

Navets: no 1 \$2.50 à \$2.75, no 2 \$1 à \$1.25 les 50 livres et \$3 le minot.

Oignons: du printemps .40 à .45 la douzaine.

Pommes de terre: \$1.30 à \$1.50 les 50 livres.

Poires: \$1 la douzaine.

Radis: .60 à .70 la douzaine de paquets.

Rhubarbe: de serres .40 la douzaine de paquets.

Fleurs: .75 à \$1 la boîte de plants.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SOUMISSIONS

LAVAGE DE VITRES

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à deux heures p.m. (heure de Montréal), le vendredi 12 juin 1964, des soumissions pour le lavage des vitres des édifices de son Centre administratif au cours de l'année 1964-65.

Ces soumissions seront scellées et elles seront adressées à M. L. Roger Vincent, acheteur, La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, Centre administratif, 3737 est, rue Sherbrooke, Pièce 231, Montréal 36, et devront porter, en sus de l'adresse, les mots: SOUMISSION: lavage de vitres, inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par la Commission et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'acheteur ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer de l'acheteur à l'adresse mentionnée ci-dessus les documents requis pour soumissionner.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu au Centre administratif à deux heures p.m. le vendredi 12 juin 1964.

Le secrétaire, Paul-Emile ALIN.

Du Pont du Canada achète des intérêts de l'Imperial Flo-Glaze Paints

Selon un communiqué conjoint, les actionnaires de la compagnie The Imperial Flo-Glaze Paints Limited se sont aujourd'hui (20 mai) prononcés en faveur de l'achat par Du Pont du Canada Limited de certains intérêts majoritaires de leur compagnie, tel cahat devant prendre effet le premier juin. Cette partie de l'actif comprend l'achalandage, les brevets, les marques de commerce, les procédés, les comptes à recevoir, les stocks, certaines pièces d'équipement ainsi que deux filiales de la côte ouest: Imperial Paint Company Limited et Spectrum Chemicals Limited.

Par cette acquisition qui lui permet de s'introduire sur les marchés de peinture qui desservent les particuliers, Du Pont du Canada augmente sa contribution à l'industrie des produits de finition. Du Pont maintiendra et s'efforcera de promouvoir la ligne des peintures "Flo-Glaze" en vente partout au Canada. Ces produits compléteront la variété de finis que Du Pont fabrique déjà à son usine d'Ajax, en Ontario, sous les noms "Ducor" et "Dulux" pour les automobiles et l'industrie.

Les arrivages ont été les suivants: bovins 1,403, veaux 1,733, porcs 598, agneaux et moutons 21.

Les bouvillons de choix ont rapporté de \$23.75 à \$25, les bons de \$22.75 à \$23.75, les moyens de \$21.50 à \$22.75, les communs de \$15.50 à \$21.50.

Les vaches de bonnes qualités se sont vendues entre \$16.50 et \$18.50, celles de qualité moyenne de \$15.50 à \$16.75, les communs de \$14.50 à \$15.50 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de \$8 à \$14.50.

Les bœufs génisses valaient entre \$20 et \$21.75, les moyennes de \$18.25 à \$20 et les communs de \$11 à \$18.

Les bœufs taureaux étaient de \$18.50 à \$20.50, les communs et les moyens de \$14.25 à \$18.25.

Les bœufs veaux ont rapporté de \$22 à \$27, quelques-uns \$28, les moyens, de \$18 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

Les pores de catégorie "A" ont varié entre \$26 et \$26.75, les truies, entre \$17.50 et \$18.

Les agneaux du printemps se sont vendus \$54, les bons, lourds \$26.50. Les moutons ont rapporté entre \$6 et \$10.

Cours du dollar

MONTREAL. — Le dollar américain était inchangé hier à \$1.08 1/16.

La livre sterling a cédé 1/16 à \$3.02 9/16.

NEW-YORK. — Le dollar canadien était inchangé hier à 92.35-64 au regard de 92.33-64 jeudi prochain. La livre sterling a gagné 1-64 à \$2.80.

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 15 ans) Achat balances prix de vente Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST Montréal Québec

Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

CAHA et le hockey amateur

Il faudrait quatre ans pour former un club national

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Je n'ai pas toujours prisé toutes les attitudes de Bunny Ahearne, le grand manitou de sport amateur aux États-Unis. J'ai souvent critiqué ce que j'appellais sa prude rigidité en refusant des comptes de dépenses raisonnables aux joueurs amateurs de tennis. Qui peut imaginer, en effet, qu'un grand jeune homme de 20 ou 25 ans va pouvoir boucler son budget avec des peccadilles comme une dizaine de piastres par jour, dans les grandes métropoles. A New-York, par exemple, ce montant suffit à peine à payer une chambre simple, sans douche ni commodité. De plus, l'athlète amateur qui porte les couleurs d'un pays donné, doit observer un certain décorum. Il faut qu'il soit convenablement vêtu et ne doit pas donner l'impression d'un quèqueux.

Je n'ai jamais eu la naïveté de croire trop fermement que les joueurs de hockey, en tournoi international ou aux Jeux Olympiques, travaillent pour rien; qu'ils abandonnent leur emploi; qu'ils interrompent leurs études et qu'ils ne touchent aucune compensation quelconque. Personnellement j'aimerais mieux qu'on avoue les rémunérations offertes. Car ces jeunes gens ont le droit d'être payés. Mais voici le hic! Par quel prestige d'hypocrisie ou par quelle subtile formule parvient-on à concorder les usages établis avec les règlements de l'amateurisme ou avec le serment olympique qui interdisent toute rémunération. A ce point de vue, les prescriptions moyennageuses sont dépassées et il faudrait adopter un code d'éthique qui ne force personne à des contorsions morales plus ou moins pratiques.

Mais là où j'applaudis à chaudes mains, c'est quand M. Ahearne rappelle, comme on dit en anglais certains "facts of life", à notre suave C.A.H.A. Sur le plan technique, quand la C.A.H.A. prétend attendre M. Ahearne avec "une brique et un fanal" et qu'une fois en sa présence, c'est M. Ahearne qui sert une verte mercuriale à notre association "cahin-caha", je m'amuse énormément. M. Ahearne en a assez d'entendre les jérémiades de notre C.A.H.A. et ses protestations périodiques. Au lieu de critiquer les règlements, pourquoi notre auguste organisme ne propose-t-il pas des amendements qui apporteraient quelque chose de neuf et de constructif aux performances internationales des joueurs de hockey amateur. Il a même défié nos dirigeants de lui citer un seul article des règlements de la Fédération internationale qui aurait été violé, et nos chers représentants sont restés bouche bée, parce qu'ils ne les connaissent pas.

Sur la technique du jeu, la C.A.H.A. n'a qu'une alternative. Se soumettre aux règlements adoptés par tous les pays participants ou bien corriger les lacunes qui, selon elles, demandent d'être comblées. Ou bien encore, il y a une troisième solution. Que la C.A.H.A. continue de subir l'influence de la Ligue nationale dans une proportion qui fait toute la différence en le hockey de chez nous et celui qui se pratique ailleurs, surtout en Europe. Il faudra donc, un jour ou l'autre, décider de façon définitive si les clubs européens devront copier le jeu rude de l'Amérique ou si nous devons courber notre ardeur au jeu. En Europe, il y a des règlements qui sont observés, tandis que chez nous, qu'il s'agisse de la C.A.H.A. ou de la Ligue nationale, nous avons des règlements qui sont fréquemment violés mais tolérés pour des raisons qui n'ont rien d'athlétique.

LE PARADIS DU PECHEUR

Autrefois "Camp Bertrand" **ALPINA** en Suisse
Truite rouge (quatre lacs)...

Un camp de pêche avec le confort d'une cabane de villégiature. Rôtisseries, Gastronomie, Cuisine Française. Taux (repas inclus) de \$11.00 par jour par personne à \$12.50 dans le nouveau motel (2 par chambre). Douche et toilette avec chaque chambre. Golf à 3 milles. Équitation. Services ou téléphones pour dépliant à "Alpina en Québec".
B. de P. Lussier, P. Qué.
Téléphone: 819-424-2452

ACHETEZ "VOTRE CHEZ-VOUS" à la Montagne

Un développement pour les quatre saisons, aménagé par un urbaniste de renom. Des montepentes sont proposés qui relient Alpina en Québec avec la Réserve de Jaspier en Québec... il en résultera un centre de ski unique dans un endroit réputé pour son abondance de neige.
Pour information, s.v.p. téléphonez à la semaine, Georges A. Fosse, à 501-845-846 en fin de semaine, à St-Denis: 819-424-5093 (de Vendredi à 8 p.m.)

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LAVRAIE SAVOR DE HOLLANDE
d'origine Kuyper & Son DEPUIS 1868

- Nominations remises à l'an prochain
- L'équipe de 1965 s'appellera "Canada"
- Le P. Bauer restera comme conseiller
- Roxburgh contre l'amateurisme rigide

OTTAWA — La CAHA en est venue à la conclusion qu'une période de quatre ans serait nécessaire pour grouper une équipe nationale assez puissante pour s'assurer les honneurs dans les tournois internationaux. Les délégués ont également convenu que, même si certaine compensation devait être accordée sous forme d'argent ou bourses d'études, tout devrait être fait dans le but de présenter "une équipe vraiment amateur".

Les délégués, à la 50e assemblée annuelle de l'Association, étaient tous en faveur d'une équipe nationale, mais ont décidé de remettre à l'an prochain au moins le choix d'un domicile d'un pilote et des autres officiels de l'équipe.

Par contre, ils ont accepté la recommandation que l'équipe canadienne 1965 aux championnats mondiaux de hockey soit composée d'abord de joueurs des Maroons de Winnipeg, champions de la coupe Allan, et de l'équipe olympique canadienne de 1964.

Les candidats à l'équipe nationale permanente se joindront à cette équipe l'an prochain. On ajoutera d'autres joueurs d'année en année, si bien que, en 1968, on pourra présenter une équipe vraiment nationale aux Jeux olympiques.

L'équipe 1965 sera connue sous le nom de "Canada" et non sous celui des Maroons de Winnipeg, ce que ces derniers ont accepté.

Les officiers de la CAHA avaient favorisé la formation de l'équipe 1965 autour d'un noyau de joueurs de l'université de la Colombie-Britannique, qui ont représenté le Canada à Innsbruck cette année.

P. Bauer

Toutefois, le R. P. David Bauer a déclaré que plusieurs de ses joueurs étaient encore

aux études ou commençaient leur vie professionnelle. Aussi, il ne serait pas juste de les envoyer à Winnipeg cette année, puis les retourner encore la saison prochaine sur l'équipe nationale permanente.

Il a ajouté qu'on pouvait compter sur un dizaine de membres de l'équipe 1964 pour les Jeux olympiques 1968. Ceux-ci sont prêts à commencer leur entraînement en 1966 afin de participer aux championnats mondiaux en 1967.

De plus, le père Bauer a consenti à passer deux mois chaque année avec l'équipe nationale en qualité de conseiller, mais il a décliné le poste de pilote permanent.

L'ex-président Jack Roxburgh a soulevé une tempête quand il a conseillé aux délégués "d'oublier l'amateurisme rigide" dans leur recrutement en vue d'une équipe nationale.

Roxburgh s'est dit d'avis qu'il était impossible de présenter une équipe nationale puissante "sans passer outre au serment olympique".

Jukes

Par ailleurs, le secrétaire-général Gordon Jukes a précisé que ce n'était pas l'intention de la CAHA de payer des joueurs pour jouer uniquement au hockey.

Le P. Bauer a révélé qu'une des raisons expliquant la belle tenue de son équipe aux Jeux

olympiques fut son grand désir de bien faire pour le Canada.

Jukes a ajouté que le fait de payer de gros salaires aux joueurs ferait disparaître l'esprit de corps chez les futures équipes nationales.

Dans un rapport spécial au sujet d'une équipe nationale, Jukes a suggéré que le projet exigerait un budget annuel de \$152,000, dont une partie pourrait être récupérée dans des tournées.

Il a prévu dans ce budget une somme de \$1,250 à chaque joueur "pour temps perdu ou autres raisons".

Il a déjà présenté sa proposition au Conseil des sports amateurs du gouvernement fédéral tout en demandant un subsidie pour l'équipe nationale. La CAHA pourrait probablement verser \$120,000 du total, dont la balance fait l'objet d'une requête au Conseil des sports amateurs.

Roxburgh s'est prononcé contre cette aide du gouvernement de peur que la CAHA perde le contrôle de l'équipe nationale.

Enfin, on espère que Ottawa et la CAHA joignent leurs efforts dans la construction d'une patinoire aux dimensions européennes, d'autant plus que la CAHA était fatiguée de se faire sortir des patinoires privées tel le Maple Leaf Garden. En somme, on croit qu'il est temps que la CAHA ait sa propre patinoire.

FUSION AU HOCKEY

Rencontre au sommet entre l'Est et l'Ouest

SEATTLE — Les représentants de la ligue de hockey de l'Ouest rencontreront ceux de la ligue Américaine de hockey à Montréal, le 7 juin, afin de discuter la fusion des deux circuits, ont révélé, hier, les officiels de la LHO.

"La LAH a demandé la rencontre", a dit le président de la LHO, Al Leader. "Il s'agit d'une réunion d'explications et nous ignorons ce qu'il en résultera. Nous écouterons ce qu'ils ont à dire".

Les jeux de Finley

CHICAGO, (PA) — Charles O. Finley a déclaré hier qu'un plus grand nombre de citoyens de Kansas City verront les jeux pyrotechniques de Kansas City que jamais auparavant.

Le propriétaire de l'équipe, qui avait reçu l'ordre de mettre fin à de telles démonstrations au stadium municipal cette saison, débordait d'enthousiasme au sujet d'un plan de contrôle élargi pour déclencher les jeux lorsque l'équipe frappe un circuit ou remporte une victoire.

Jusqu'au début de cette saison, Finley avait présenté ces jeux au stadium, mais, à la suite de plaintes, le conseil de ville est intervenu. Mardi, Finley a déposé un bref de mandamus afin de faire lever cette défense.

Très heureux d'apprendre cette nouvelle, Finley a déclaré: "Les As vont installer un homme dans cette région avec une radio et il sera prêt à déclencher les jeux en tous temps. Il agira dès le rapport d'un circuit et d'une victoire des As."

"Les jeux, ainsi présentés par contrôle élargi, seront meilleurs que jamais et plus de gens les verront qu'auparavant".

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 642-114

LA VILLE DE MONTRÉAL, corporation municipale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal.

Demanderesse

JEAN-MARC D'AMOUR, gentilhomme des ville et district de Montréal.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JEAN-MARC D'AMOUR, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 19 mai 1964.

André Noël

Député-Protonotaire

Mes PARENT, McDONALD & MERCIER,

Avocats,

275, rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Procureurs de la demanderesse.

Leader s'attend à ce que les

six équipes de son circuit soient représentées à l'assemblée du 7 juin, laquelle précèdera la réunion des ligues professionnelles de hockey à Montréal, du 8 au 12 juin.

Le président de la LHO a déclaré qu'il n'y avait pas de propositions concrètes, mais beaucoup de possibilités, tels une entente plus grande entre les deux ligues et un calendrier mixte dans les séries éliminatoires.

Les représentants de la LHO ont déjà dit leurs espoirs d'une union éventuelle avec la LNH, ce qui donnerait un statut ma-

Entraîneur d'escrime aux E.-Unis

NEW YORK — Le maître d'armes Français, Michel Allaux, a été choisi jeudi comme un de deux entraîneurs de l'équipe américaine d'escrime pour les Jeux de Tokyo. L'autre entraîneur sera le Hongrois réfugié aux États-Unis, Chaba Etches.

M. Michel Allaux était venu enseigner l'escrime au French's Club à New York en 1956. Originaire de l'Aveyron, M. Allaux était jusque là maître d'armes à Montpellier ou Christian D'Oriola avait été un de ses élèves. A New York, M. Allaux entraîne l'Américain Alber Axelrod qui avait terminé troisième au fleuret aux Jeux olympiques de Rome.

BOXE

UTICA, New York — Billy Backus, 140, de Canasota, N. Y. a défait aux points Colin Fraser, 139, de Toronto, en 10 rounds. Jim Meilleur, 156½, de Toronto, a défait par k.o. Johnny Abou, 161½, d'Utica, en 4 rounds.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 637-604

CHARLES-ÉMILE PELLETIER & MAURICE PELLETIER, faisant affaires ensemble sous les nom et raison sociale dûment enregistrée de "PELLETIER & FILS INC.", à Montréal, District de Montréal,

demanderesse,

FRED WELKINSON, gentilhomme, résident et domicilié à Rawdon, district de Joliette,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur FRED WELKINSON de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 19 mai 1964.

André Noël,

député-protonotaire.

Mes NANTÉL, MERCURE,

SURPRENANT & POLIQUIN,

Avocats,

333, rue Craig, suite 211, Montréal, P. Q.

Proc. de la demanderesse.

BASEBALL

LIÈGE
LIGUE NATIONALE
Philadelphia 4 San Francisco 9
Chicago à St-Louis (soir)
Pittsburgh à Houston (soir)
New York à Los Angeles (soir)

LIGUE AMÉRICAINE
Los Angeles 7 Boston 8
Kansas City à Baltimore (soir)
Detroit à Washington (soir)

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
New York à Houston (soir)
St-Louis à Milwaukee (soir)
Philadelphia à Los Angeles (soir)
Chicago à Cincinnati (soir)
Pittsburgh à San Francisco (soir)

LIGUE AMÉRICAINE
Los Angeles à New York (soir)
Minnesota à Baltimore (soir)
Detroit à Cleveland (soir)
Kansas City à Boston (soir)
Washington à Chicago (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	21	12	436	—
Philadelphia	19	12	413	1
St-Louis	20	14	388	1½
Pittsburgh	18	15	345	3
Milwaukee	18	15	345	3
Cincinnati	16	16	300	4½
Los Angeles	16	19	457	6
Houston	15	21	417	7½
Chicago	12	17	414	7
New York	10	24	294	11½

LIGUE AMÉRICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	16	9	450	—
Baltimore	19	12	413	—
New York	16	12	311	1½
Cleveland	16	12	371	1½
Minnesota	18	14	363	1½
Detroit	15	16	484	4
Boston	15	17	469	4½
Washington	15	21	417	6½
Los Angeles	13	21	382	7½
Kansas City	11	20	335	8

BOXE

LIMA — Mauro Mina, 173½, de Pérou, a défait par k.o. technique Floyd McCoy, 171½, de New York, en 8 rounds.

NORTH HOLLYWOOD, Californie — Don Johnson, 129½, de Los Angeles, a défait par k.o. Gabriel Hernandez, 130, de Mexico, en 2 rounds.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-4 du Code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de MOORE EQUIPMENT LTD. dont la principale place d'affaires est dans la Province de Québec et dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 24e jour du mois d'avril 1964, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P. Q., le 24e jour du mois de mai 1964 sous le numéro 1745589.

Daté à Montréal, P. Q., ce 24e jour du mois de mai 1964.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 19 mai 1964 sous le No. 1749367, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Yorkshire Importing Company Limited à la Banque de Nova Scotia, une banque Canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571-4 du Code Civil de la Province de Québec, Montréal, le 19 mai 1964.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

CITE DE WESTMOUNT

RÈGLEMENT 664

AVIS public est par les présentes donné qu'une assemblée publique des électeurs qui sont propriétaires d'immeubles situés à travers la cité de Westmount, fut d'abord convoquée et tenue à neuf heures de la matinée, vendredi, le quinzième jour de mai, 1964, en rapport au règlement intitulé: "Règlement à poursuivre l'amendement du règlement 655 afin de réglementer les zones résidentielles, commerciales et industrielles", lequel a antérieurement reçu la première lecture par le Conseil de ladite cité. Après une heure d'écoulement de l'heure de l'ouverture de l'assemblée mentionnée ci-dessus et aucun électeur-propriétaire n'ayant demandé un vote, il fut déclaré que ledit règlement fut approuvé par lesdits électeurs-propriétaires.

Ledit règlement 664 a donné une seconde et troisième lecture et fut adopté par ledit Conseil à une séance générale tenue à l'hôtel de Ville, mardi le 19 mai, 1964.

Les détails relatifs à ce dit règlement sont exposés au complet pour l'inspection pour toutes les personnes intéressées, au bureau du commis de ville, Hôtel de Ville, Westmount, 22 mai 1964.

C. H. DRURY,

A. W. D. SWAN,

F.C.I.S.,

commiss de ville.

DANS LE SPORT AMATEUR

Les subsides gouvernementaux nuisent-ils à l'initiative?

TORONTO — Roger Dion, directeur du programme de Santé physique et du Sport amateur du gouvernement fédéral craint que certains groupes amateurs se servent des subsides des gouvernements comme palliatifs.

Dion a révélé, lors d'une entrevue cette semaine, que l'argent n'avait jamais été donné dans l'intention de remplacer les fonds recueillis par les organisations auparavant, mais bien dans un but d'aide additionnel.

"Au fait", a-t-il ajouté, "le gouvernement poursuit présentement une enquête discrète chez les groupes qui dirigent les sports amateurs."

"Nous avons l'impression que certaines organisations sont devenues apathiques, ce pour quoi nous ne les condamnons pas, car c'est une réaction naturelle."

Plaintes

Dion a dit, au sujet des groupes des sports amateurs qui se sont plaint quant à la distribution des subsides du gouvernement fédéral:

"Que faisiez-vous avant l'arrivée des subsides gouvernementaux il y a quelques années?"

Deux des groupes les plus malheureux sont la boxe et celui de piste et pelouse. Les boxeurs se sont plaint du fait que certains d'entre eux se sont incapables de prendre part aux essais olympiques à Vancouver, les 29 et 30 mai. Les 10 boxeurs de l'Ontario, qui se sont qualifiés en fin de semaine dernière, devront de-

frayer la moitié des passages aériens, tandis que d'autres devront payer le passage aller-retour, soit \$250.

En outre, les amateurs de piste et pelouse sont malheureux pour les marcheurs et les concurrents aux decathlon et Pentathlon. Ces deux derniers groupes n'ont reçu aucun cent cette année.

Dion a admis que certaines erreurs ont peut-être été commises, mais ajoute que des subsides pour les concurrents de piste et pelouse seront peut-être accordés, selon une assemblée du Conseil consultatif à la fin du mois.

Inquiétude

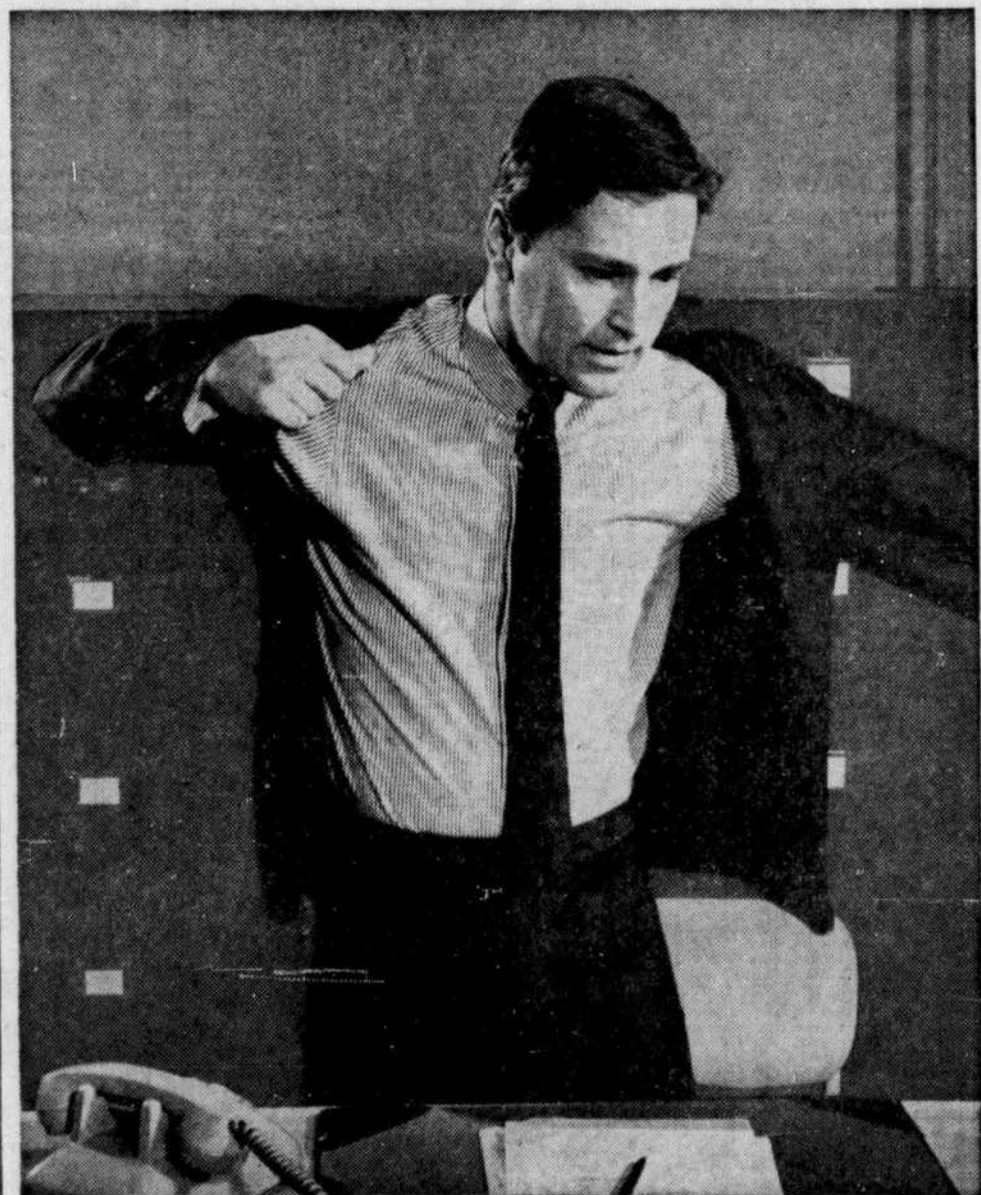
Toutefois, sa plus grande inquiétude est au sujet de certains groupes qui attendent maintenant le chèque du gouvernement au lieu d'employer cet argent pour étendre leur champ d'opération.

Par contre, Pett Beach, président du sport national de piste et pelouse dans l'Union athlétique du Canada, n'est pas du même avis.

"Je ne crois pas que les subsides aient découragé l'initiative", a-t-il dit. "Toutefois, nous sommes en face maintenant de toutes sortes de petits groupes qui n'ont jamais bougé auparavant et qui demandent de l'argent."

"Voilà ce que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient surveiller. De plus, je crois que les gouvernements devraient émettre des chèques au nom de gens de réputation établie."

"Voilà tout ce dont nous avons besoin pour faire éclater la chose, soit quelqu'un qui reçoit \$50,000 et disparaît par la suite."



c'est chez vous, en revenant de l'ouvrage qu'une Laurentide commence à faire plaisir...

comme bière douce y a pas mieux!

LAURENTIDE UN PRODUIT MOLSON.



Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Assurance - santé . . .

De nos jours, en ces temps troublés que nous traversons (commençaient toujours ainsi les sermons de mes anciens professeurs) le point dominant de nos inquiétudes est le phénomène de la sécurité sociale. Sécurité sociale, problème numéro un des âmes soucieuses du lendemain, dont le seul souci est de surnager, de flotter par-dessus le terrible quotidien (qui dira après cela que je ne parle jamais sérieusement!) Cette étude de ce phénomène de nos jours m'amène tout de go à parler d'un sujet connexe qui m'est cher: le sort réservé demain à mes chères Alouettes du Big Four au football canadien. Jim Trimble a bien compris ce problème puisqu'il a décidé de tenir la plus grande partie de l'entraînement de ses hommes au collège Loyola. Près des yeux (des journalistes) près du cœur dit le proverbe. S'entraîner à la ville même veut également dire que durant le jour ceux parmi les joueurs imbus de sécurité sociale qui travaillent à Montréal pour gagner leur vie, en plus de jouer au football pour s'amuser et dorer le glorieux du pain quotidien, pourront le faire aisément, c'est-à-dire, travailler en s'amusant. J'aimerais bien toutefois comme mesure de super prudence que Trimble découvre un VRAI quart-arrière de calibre, ça serait la meilleure assurance-santé possible.

Rôles renversés . . .

La CAHA attendait, à son assemblée annuelle, le président Bunny Ahearn, de la Fédération internationale de hockey, avec la traditionnelle brique et le non moins traditionnel fanal. Sauf qu'il est arrivé que c'est Bunny Ahearn qui a lancé la brique dans l'organisation de cette sage institution et qui s'est servi du fanal de son expérience internationale pour éclairer leur lanterne. Une sorte de boomerang, quoi! Le hockey n'est plus la propriété exclusive des Canadiens et la façon archaïque d'agir de la CAHA ne prend plus figure de bible chez ceux qui le pratiquent à l'échelle internationale. Les 28 autres pays qui font partie de la Fédération internationale auraient des suggestions intéressantes à faire au sujet de l'organisation de tournois mondiaux comme au temps des Jeux Olympiques d'hiver. Autrefois le soccer était l'apanage de la Gde-Bretagne, aujourd'hui on trouve les meilleures équipes au monde au Brésil ou encore en Russie. Au hockey on est à la veille de subir le même sort ici au Canada, s'il n'est pas déjà trop tard, du moins en ce qui concerne les amateurs. Merci monsieur Ahearn de vouloir éclairer la voie de cette aveugle de CAHA.

Moss vs Etcheverry

Une équipe de football qui va tranquillement son petit bonhomme de chemin, quoiqu'à peine née, semble déjà laisser entrevoir un enfant fort aux reins solides. Les Rifles du Québec de la Ligue United. De structure solide dans l'organisation. Une revue des cadres de l'équipe nous fait voir le duo de Sam Etcheverry et Frankie Filchok au gouvernail du jeu, Herb — le déboucheur — Trawick polissant la technique de masse, c'est-à-dire le jeu de la ligne, à l'offensive comme à la défensive, et George Brancato ex Alouette lui aussi, comme joueur-instructeur des lignes auxiliaires. Jusqu'ici 28 joueurs ont été mis sous contrat par le dépisteur réputé J.L. Albrecht, dont 15 Canadiens. Coup de maître des propriétaires d'avoir réuni sous une même direction tant de véritables experts du football. Aucun faux pas jusqu'ici, aucun trébuchement. Première partie hors concours? le 23 août, au stade Delorimier, contre les Rockets de Charleston qui ont comme pilote une autre figure connue des Montréalais: Perry Moss. La petite étincelle que peut produire la rencontre Moss-Etcheverry sera peut-être assez pour enflammer toute la ligue. Assez du moins pour éclairer des estrades remplies . . .

Boston bat difficilement les Angels

BOSTON. — Carl Yastrzemski, avec un coup de trois buts réussi à la sixième manche, a produit un point qui a donné une victoire de 8-7 aux Red Sox de Boston sur les Angels de Los Angeles, à la suite d'une partie coulée d'erreurs d'omissions et de commission.

Boston a gagné les trois parties de cette série. Le compte était égal, 7-7, quand le lanceur de relève Willie Smith a attrapé le frappeur Dalton Jones. Yastrzemski a fait compter le point décisif. Le champion frappeur de l'an dernier était dans une léthargie au bâton, avec une moyenne de seulement .255.

Les neuf lanceurs qui ont pris part à la partie, ont donné 18 coups sûrs et 13 buts sur balles. Il s'est commis cinq erreurs officielles. Il y a eu deux mauvais lancers et une balle passée.

A BOSTON	LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Pearson, CO	3	0	0	1	
Moran, 2B	4	0	1	1	
Thomas, CD	3	1	1	0	
Torres, 3B	4	1	1	0	
F-Simpson, OF	0	0	0	0	
Rodriguez, B	0	0	0	0	
Satriano, 1B	3	0	2	0	
Kirpatrick, CO	4	2	1	1	

BOXE

MIAMI, Floride — Joe Nardi, 162, de Chicago, a défait par K.O. technique Eddie Johnson, 164, de Paterson, N.J., en 4 rounds.

HALIFAX — Lennie Sparks, 154, de Halifax, a défait aux points Don Ross, 151, de Toronto, en 10 rounds.

Claude Brochu toujours en tête au 24ème tournoi provincial

Claude Brochu de Lévis est toujours en tête des activités du 24^e tournoi provincial, pour le championnat de la province de Québec, aux petites quilles, qui se dispute présentement à Québec, au Centre Mgr Marcoux, Inc., à St-Pascal. Sa moyenne de 202.0 n'a pas encore pâli en dépit des milliers de participants et une quantité considérable de quilleurs tenteront de le déloger d'ici le 31 mai prochain.

Chez les dames la moyenne n'est pas forte mais la tension est toujours forte, de part et d'autre, en dépit du fait que d'excellentes quilleuses ont déjà tenté leur chance. D'autres feront de même d'ici le 31 mai et de nombreux quilleurs de Montréal seront du nombre.

Samedi dernier A. Boileau, du groupe McHarg, décrochait un record d'allées et le prix DOW de la semaine avec un simple de 266. Les meneurs actuels pour ce même prix Dow, pour la semaine en cours sont J-Guy Laverdière, de Gatineau, avec 263 et Gergette Lacerte, des Trois-Rivières, avec 188.

Solange Tremblay, de Mistassini, domine le rang des

Koppe, AC	4	1	1	1
Latman, L	0	0	0	0
Duliba, L	1	0	0	0
A-Fragoli	0	0	0	0
B-Newman, L	0	0	0	0
C-Dees	0	0	0	0
D-Jock	1	1	1	1
E-Frappe pour Desai à la 7e	0	0	0	0
Olnski, L	0	0	0	0
K-Knoop	1	0	0	0
R-Lee	0	0	0	0
G-Pierall	1	0	1	0

TOTAUX	AB	P	CS	PP
Jones, 2B	3	2	1	1
Bressoud, AC	3	2	1	2
Yastrzemski, CO	3	3	0	1
De-Simpson pour Desai à la 7e	3	0	1	1
Stuart, 1B	5	1	0	0
Williams, 1B	0	0	0	0
Conigliaro, CO	4	1	2	0
Thillman, R	3	1	1	1
Mejias, CD	1	0	0	1
Morehead, L	0	0	0	0
Kearley, L	0	0	0	0
Helmer, L	2	0	0	0

TOTAUX 36 7 9 7

A-Frappe pour un jeu forcé pour Duliba à la 4e

B-Court pour Fregoli à la 4e C-Annoncé pour Newman à la 5e D-Simpson pour Desai à la 7e E-Frappe pour Olnski à la 7e F-Court pour Torres à la 8e G-Simpson pour R. Lee à la 9e

LOS ANGELES 050 201 000-7

B-Torres, Jones, Koppe, Bressoud, Stuart, R-A. Lee, Angeles 34-9, Boston 27-12. DC-Torres, Moran et Satriano; Heffner, Bressoud et Williams. LB-Los Angeles 12 Boston 3.

2B-Conigliaro, Satriano, 3B-Thillman, Yastrzemski, Clr-Bressoud, Bressoud, SS-Kirpatrick, Rodgers.

mi cs p m m b b h
Latman 115 4 4 2 1 0
Duliba 115 1 2 1 0 0
Newman 115 1 2 1 0 0
Smith (P-12) 115 2 1 1 1 2
Conigliaro 115 1 1 0 0 0
R. Lee 2 0 0 0 3 1
Morehead 45 3 6 4 3 2
Heffner (G 3-1) 45 3 0 0 0 0

APL — par Morehead (Pearson), par Smith (Jones) ML- Newman, Smith, Rodgers, A. Rice, Stewart, Stevens, Napp, T-302, A-3585.

LES MEILLEURS

1-Claude Brochu, Lévis	1213	202.0
2-André Lillard, 1200	200.0	
3-P-E. Rouleau, Québec	1165	194.1
4-J. Robitaille, Québec	1164	194.0
5-Gerry Floude, Québec	1146	190.0
6-Jean-Marc Pagé, Men Tes Inc.	1131	188.3

1-Solange Tremblay, Mistassini	636	159.0
2-Margot Cormier, Trois-Rivières	623	158.1
3-Mme J.-P. Laouche, Courville	621	158.1
4-Jeanne Larouche, Rimouki	617	154.1
5-Margot Bouchard, Trois-Rivières	600	150.0
6-Mme Rolande Daigle, As d'Émile Fortin	566	140.2
7-Gaby Jamieson, Montréal	390	140.2

Montréal, le 20 mai, 1964.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

VILLE MONT-ROYAL AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de Ville Mont-Royal, à une assemblée générale tenue le 19 mai 1964, a donné première lecture au règlement no 633, étant un règlement pour amender le règlement des piscines no 454, qui concerne les restrictions des lignes latérales et arrière d'une piscine privée dont la construction est projetée au 138 avenue Highfield, et de plus

QUE le Conseil à ladite assemblée a donné première lecture au règlement no 634, étant un règlement pour amender le règlement de construction no 490, qui concerne les restrictions de l'arrière-ligne d'une addition projetée à une résidence actuellement située au 1425 chemin Markham.

Cet avis est publié deux fois à différents jours dans un quotidien de langue française et en anglais dans un quotidien de langue anglaise dans la cité de Montréal et la deuxième lecture desdits règlements no 633 et 634 n'aura lieu qu'après l'expiration d'une semaine à compter du dernier jour de publication dudit avis.

Ce 20ième jour de mai 1964.

G. ATKINSON, sec-trés.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 640 348

ELITE INSURANCE COMPANY, corps politique dûment incorporé et ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec au no 1825 du boulevard Graham à Ville Mont-Royal, district de Montréal,

demanderesse SERVICE MASTER OF MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé et ayant sa principale place d'affaires au no 2625 Albert à Montréal, district de Montréal,

et ROGER BARSALO, domicilié et résidant au no 931 de la rue Hibernia à Montréal, district de Montréal,

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur ROGER BARSALO de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 19 mai 1964.

G. BLANCHET, député-protonotaire, Mes NANTÉL, MERCURE, SURPÉNANT & POLIQUIN, avocats, 333 est, rue Craig, Suite 211, Montréal, P.Q. Proc. de la demanderesse.

Les Rifles ouvrent leur saison le 30 août

Les Rifles de Montréal ouvriront leur saison locale, au stade de la rue Delorimier, dimanche le 30 août, à 7h. p.m., alors qu'ils seront opposés aux Bulldogs de Canton.

Ils joueront deux parties hors-concours, durant la période d'entraînement, soit les 9 et 23 août. La première sera une partie inter-équipes et l'autre les opposera aux Rockets de Charleston, de Perry Moss.

Calendrier officiel des Rifles

Parties inter-équipes et hors-concours

Dimanche, 9 août, 7 p.m. Bleu vs Blanc (Inter-équipes)
Dimanche, 23 août, 7 p.m. Rifles vs Charleston Rockets

Parties locales

Dimanche, 30 août, 7 p.m. Rifles vs Canotn Bulldogs
Dimanche, 13 septembre, 7 p.m. Rifles vs Joliet Explorers
Dimanche, 20 septembre, 7 p.m. Rifles vs Grand Rapids Blazers
Dimanche, 4 octobre, 7 p.m. Rifles vs Indianapolis Warriors
Samedi, 24 octobre, 1 p.m. Rifles vs Charleston Rockets
Samedi, 31 octobre, 1 p.m. Rifles vs Toledo Tornados
Samedi, 14 novembre, 1 p.m. Rifles vs Wheeling Ironmen

Parties à l'extérieur

Samedi, 5 septembre, 8 p.m. Rifles vs Toledo, Ohio
Samedi, 26 septembre, 8 p.m. Rifles vs Charleston, Vir. Occ.
Samedi, 10 octobre, 8 p.m. Rifles vs Grand Rapids, Mich.
Samedi, 17 octobre, 8 p.m. Rifles vs Joliet, Illinois
Dimanche, 8 novembre, 7 p.m. Rifles vs Indianapolis, Vir. occ.
Dimanche, 22 novembre, 8 p.m. Rifles vs Canton, Ohio
Dimanche, 29 nov., 7.30 p.m. Rifles vs Wheeling, Vir. Occ.

Partie de championnat

Les deux clubs qui finissent en tête, dans leurs sections respectives, se rencontrent dans une partie qui décide de l'équipe championne.

Equipes de la ligue

SECTION EST:
Rifles du Québec
Warriors d'Indianapolis
Explorers de Joliet
Ironmen de Wheeling
Instructeur en chef — S. Etcheverry
Instructeur en chef — Ken Carpenter
Instructeur en chef — Joe Petruzzo
Instructeur en chef — Tom Keane

SECTION OUEST:
Bulldogs de Canton
Rockets de Charleston
Blazers de Grand Rapids
Tornadoes de Toledo
Instructeur en chef — A. être annoncé
Instructeur en chef — Perry Moss
Instructeur en chef — J. Morton, Jr.
Instructeur en chef — Bob Snyder

AMATEURS DE GOLF

Vous n'aimez pas attendre votre tour au premier tertre

LE CLUB DE GOLF MONT GABRIEL INC.

vous offre l'opportunité de réserver à l'avance l'heure de départ de votre choix

Téléphonez au "PRO" du Club

M. Joe Giroux

de MONTREAL ligne directe UN. 1-0820

et environs CA. 7-2562

— Samedi, dimanche et fêtes \$4.00

Sur semaine \$3.00

Après (4) heures \$2.00

— Tarifs spéciaux pour membres actionnaires et non actionnaires

— Le (18) trous des Laurentides le plus près de Montréal encore ouvert au public (15 minutes via autoroute — SORTIE No. 25)

— PAVILLON ouvert à l'année.

— Salle à manger, Bar-Salon, cases, douches etc.,

— Invitation toute spéciale aux tournois d'associations.

CLUB DE GOLF MONT GABRIEL INC.

Situé à proximité du Mont Olympia à Piedmont, sur la route No.11

Au Québec, la Kébec...



une nouvelle bière douce... à la saveur unique

Avant d'être appelée Kébec et d'être lancée sur le marché, la nouvelle bière douce Kébec a été soumise à plus de mille sondages (strictement anonymes) auprès des consommateurs du Québec. Ces dégustateurs, choisis dans le grand public, ont accordé à la Kébec un vote majoritaire des plus importants: c'est la bière à la saveur unique, au goût du Québec moderne.

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE. LEE.
COUVERTURE D'ASSURANCES
Établie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

AVOCATS

RIEL, LeDAIN
BISSONNETTE & VERMETTE
Avocats
Maurice Riel, C.R. - Gérard LeDain, C.R.
Albert L. Bissonnette, Clermont Vermette,
Jean Lafleur, Marc Chénard
840, rue St-Jacques ouest T61, 849-4583

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTRÉAL 28

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont déménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dictionner, à dicter, horloges de temps, salles de montage, spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEUR
Notez notre nouveau téléphone: 861-5771

PAYSAGISTES

edmond meuffe...
PAYSAGISTES
ESTIMATION
GRATUITE
DUI-1361
SAISON
PLANTATIONS
ENTRETIEN
TERRASSEMENT
10134 DELORIMIER MONTRÉAL

Encouragez nos
annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL

*Il y a du nouveau
là-haut!*

ALTITUDE 737

un restaurant au 45^e étage
— au sommet
de l'édifice de la Banque Royale
PLACE VILLE-MARIE

*Ouverture le mardi
26 mai à 5h.*



Venez dîner, danser, vous détendre
et admirer le paysage!

Le jour ou le soir, la vue est incomparable! Voilà l'endroit idéal pour rencontrer vos amis, à l'heure du lunch ou, dans l'après-midi, pour le thé ou les rafraîchissements... pour le cocktail... pour dîner et danser... pour finir la soirée après le théâtre. Peu importe l'heure ou l'occasion, "Altitude 737", c'est une ambiance unique à Montréal.

- * Ouvert tous les jours —
du lundi au samedi: de 11 a.m. à 2 a.m.
le dimanche: de 4 p.m. à 11 p.m.
- * Buffet de midi — de midi à 3 p.m. — \$3.50
Buffet du soir — de 6 p.m. à 9 p.m. — \$5.00
- * Musique sans interruption de 7 p.m. jusqu'à la fermeture,
(danse à partir de 9 p.m.) avec Sacha et son orchestre —
aussi le Frank Pavan Trio
- * Pas de frais d'entrée ni de couvert
minimum de \$3.00 de 9 p.m. à la fermeture
- * Il est recommandé de réserver ses places — tél. 866-9442

"Altitude 737" est un des restaurants
de la Place Ville-Marie administrés par
l'hôtel Reine Elizabeth.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les milliers de personnes qui ont
proposé des noms pour notre restaurant. C'est grâce
à elles que notre concours "Trouvez le nom du bar-
restaurant" a connu un si grand succès.



Washington propose le contrôle de la frontière du Vietnam par l'ONU

NATIONS UNIES — Intervention hier au conseil de sécurité où il défendait son pays accusé par le Cambodge de s'être livré à des agressions contre le territoire cambodgien, M. Adlai Stevenson, délégué des États-Unis, a lancé trois propositions :

1— le Cambodge et le Sud-Vietnam créeraient une force bilatérale qui patrouillerait sur la frontière entre les deux pays ;
2— cette force se verrait adjoindre des observateurs des Nations Unies qui assureraient son impartialité ;
3— la force en question serait composée uniquement de contingents fournis par les États membres des Nations Unies.

Tout en reconnaissant que cette troisième solution serait la plus coûteuse, M. Stevenson a déclaré que son pays était prêt à y participer si elle recueillait l'agrément des autres États membres des Nations Unies.

M. Stevenson estime qu'il serait nécessaire qu'avec l'aide du secrétaire général des Nations Unies, la frontière entre le Cambodge et le Vietnam soit une fois pour toutes clairement délimitée.

Le délégué des États-Unis a affirmé que son pays n'avait pas d'objectifs militaires dans le sud-est asiatique. "Notre seul souci, a-t-il dit, est le rétablissement de la paix dans cette région du monde".

L'intervention américaine au Sud-Vietnam ne s'explique, selon M. Stevenson, que par la demande d'assistance qui lui a été adressée par le Sud-Vietnam pour résister à des attaques armées, fomentées, équipées et dirigées de l'extérieur.

Concernant le Laos, le délégué des États-Unis a manifesté l'opposition de son pays à une réunion de la conférence de Genève qui a garanti la neutralité du Laos.

Intervenant à son tour, M. Véronique Sonn, représentant du Cambodge, a réitéré la réunion de la conférence de Genève qui a garanti la neutralité de son

pays. Il estime que la commission internationale de contrôle accomplir sa mission et qu'il est inutile de créer de nouveaux organismes pour garantir la neutralité du Cambodge.

Le délégué du Cambodge s'est élevé contre l'affirmation du délégué des États-Unis qui prétend que la frontière du Cambodge est mal définie et doit être précisée.

Prenant à son tour la parole, M. Rau, représentant officieux du Vietnam, a déclaré que son gouvernement n'avait jamais nié qu'il y avait eu des incidents au cours d'opérations de poursuite effectuées par les forces sud-vietnamiennes contre le Vietcong. Mais il n'y a jamais eu d'agression contre le Cambodge ou sa population, a-t-il affirmé.

Les anticastristes intensifient leurs opérations de harcèlement

MIAMI — Le mouvement JURE (Junta Revolucionaria), dont le leader M. Manuel Ray, a réussi, suppose-t-on, à introduire sur le territoire cubain, a adressé mercredi une proclamation au peuple cubain dans laquelle il invite les "militiens trompés", les "soldats trahis" et tous les fonctionnaires du régime à s'enrôler pour la lutte contre "l'usurpateur communiste". Ce manifeste, qui est signé Manuel Ray, poursuit : "Cette guerre, nous ne l'avons pas voulue, les seuls responsables en sont ceux qui ont trahi l'idéal révolutionnaire né de la lutte contre le régime de Batista. C'est un combat contre l'impérialisme soviétique et la servitude qu'il comporte. C'est une guerre contre la faim, la misère et la peur". Le texte ne mentionne pas une seule fois le nom de Fidel Castro et se borne à faire des allusions au rôle du chef du gouvernement cubain.

Le silence est nécessaire au succès des opérations et à la sécurité de tous, a déclaré d'autre part M. Rogelio Cisneros, représentant officiel du "JURE", ajoutant qu'il n'était pas en mesure de préciser l'endroit où se trouve M. Manuel Ray. Ce dernier avait indiqué récemment qu'il prendrait la parole mercredi "quelque part à Cuba" pour déclencher les opérations contre le régime de Fidel Castro. M. Cisneros a ajouté que les premiers résultats de l'actuelle campagne "d'action psychologique" étaient prometteurs : "D'abord parce qu'elle a fait renaitre l'espoir au cœur du peuple cubain, et ensuite parce qu'elle porte le régime fidéliste à douter de lui-même et à se précipiter, toutes griffes dehors, pour contenir son pire ennemi : Le peuple".

Des informations parvenues aux exilés cubains indiquent que le gouvernement de La Havane a procédé au cours des dernières heures à des arrestations systématiques de suspects. Des centaines d'étudiants auraient été ainsi appréhendés à la suite d'un appel lancé par la radio clandestine universitaire sur la fréquence du réseau gouvernemental, pour inviter les étudiants à la lutte contre Fidel Castro.

Selon un communiqué, publié à Mexico par des journalistes exilés, des sabotages ont déjà été entrepris à l'intérieur de Cuba, principalement dans la province de Camaguey où ont été incendiées plusieurs plantations de canne à sucre.

Le syndicat des journalistes cubains en exil affirme que la guerre des nerfs à Cuba a un effet tel que la production est pratiquement paralysée, tous les miliciens ayant rejoint leurs unités envoyées en différentes régions de l'île.

La Haye s'inquiète de la tendance française à l'hégémonie de la CEE

LA HAYE — Le gouvernement néerlandais est résolu à obtenir un contrôle parlementaire européen sur les points importants de l'évolution du Marché commun a affirmé M. Joseph Luns, ministre néerlandais des affaires étrangères devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés de La Haye.

La Commission des affaires étrangères, à l'occasion de l'audition du ministre, a exprimé de sévères critiques devant l'absence de tout progrès dans l'établissement d'une démocratie parlementaire européenne.

Nombreux sont les députés hollandais qui estiment que bientôt le gouvernement de La Haye devra refuser tout nouveau transfert de compétences nationales à la Communauté si en même temps les pouvoirs

du parlement européen ne sont pas augmentés.

M. A. Vondeling, leader du groupe socialiste, a déclaré que les gouvernements, membres de la Communauté, allaient devenir des "collaborateurs de la Gauche" s'ils se résignaient à voir la Communauté évoluer dans un sens non démocratique.

M. Joseph Luns a fait remarquer qu'en opposant son veto à tout nouveau développement à Bruxelles, la Hollande bloquerait par la même occasion tout progrès dans les autres domaines du Marché commun et notamment dans le domaine du Fonds agricole européen. Il a relevé la récente déclaration faite par M. Georges Pompidou, premier ministre français, et selon laquelle la Communauté européenne ne saurait prendre de décisions d'importance vitale contre la volonté expresse d'un des gouvernements membres de la Communauté.

Pugilat au palais Bourbon

PARIS. — Un violent incident, qui est allé jusqu'aux voies de fait, a mis aux prises, hier matin, dans les couloirs du palais Bourbon, M. François Mitterrand — qui fait de plus en plus figure de leader de l'opposition de gauche — et un député gaulliste de Paris, M. Pierre Bas.

L'affaire a eu pour témoins les huissiers qui se sont immédiatement interposés pour que l'altercation ne dégénère pas en pugilat.

Déjà mercredi, les deux hommes s'étaient opposés durement à deux reprises au cours d'un débat. M. Bas avait interrompu M. Mitterrand avec véhémence — l'accusant de s'être déshonoré — et le député de l'opposition avait riposté en affirmant que, lorsqu'il était ministre de la France d'Outre-mer, il avait dû prendre une sanction contre M. Bas, alors fonctionnaire de ce département.

Finalement, il avait été question de constituer un jury d'honneur. Or, sans attendre le verdict de ce jury, M. Bas, selon la version de M. Mitterrand, s'est précipité sur son collègue et ancien supérieur hiérarchique et l'a frappé violemment à la nuque.



M. Mitterrand qui, debout, lisait son courrier, n'aurait pas vu venir son agresseur qui fut d'ailleurs aussitôt ceinturé par un huissier.

Dans une lettre au président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, M. Mitterrand affirme notamment que "ce ne sont pas là des moyens de faire taire l'opposition".

Pékin et Moscou tentent de se rapprocher du Japon

TOKYO — Tandis que le premier vice-président du conseil soviétique, M. Anastase Mikoyan, poursuit sa tournée au Japon, en compagnie d'une mission parlementaire russe, un ancien député nippon vient de déclarer, à son retour d'un voyage en Chine continentale, que la première ministre Chou en-Lai lui a suggéré "d'accroître les relations entre les deux pays".

L'ancien député conservateur, qui fut ambassadeur à Londres, M. Shunichi Matsunoto, a ajouté que M. Chou en-Lai estime que des conversations officielles pourraient avoir lieu au niveau des ambassades des deux pays à Paris, ou, à défaut, entre le consul général nippon à Hong-Kong et le directeur de l'agence Chine nouvelle en cette ville.

Pendant ce temps, M. Anastase Mikoyan vient de mettre fin à la visite de trois jours qu'il a effectuée à Hiroshima, première ville japonaise atteinte par une bombe atomique, pour se rendre par train à Fukuoka, dans le nord de l'île de Kiou-Siou.

Dans les milieux diplomatiques de la capitale nipponne, on estime généralement que les approches de M. Chou en-Lai sont directement liées à la visite que fait M. Mikoyan au Japon.

C'est également l'avis de la représentation diplomatique du Japon au Canada. Hier midi, le

représentant du Devoir a demandé à l'ambassadeur nippon au Canada, M. Ushiba, ainsi qu'au consul général de ce pays à Montréal, comment il convenait d'interpréter les "avances" de M. Mikoyan.

Doit-on comprendre que le Japon songe à s'éloigner de ses alliés traditionnels pour opérer une sorte d'"ouverture à gauche" ?

— Nullement, nous a répondu le consul général, M. Yukihisa Tamura. Il convient du reste de souligner que l'initiative de cette démarche est uniquement soviétique.

"Ceci dit, il est indiscutable que le Japon se cherche de nouveaux débouchés pour sa production industrielle en constante augmentation. Il n'en reste pas moins que les échanges proposés, tant par l'URSS que par la Chine populaire, ne sont que d'un intérêt très relatif."

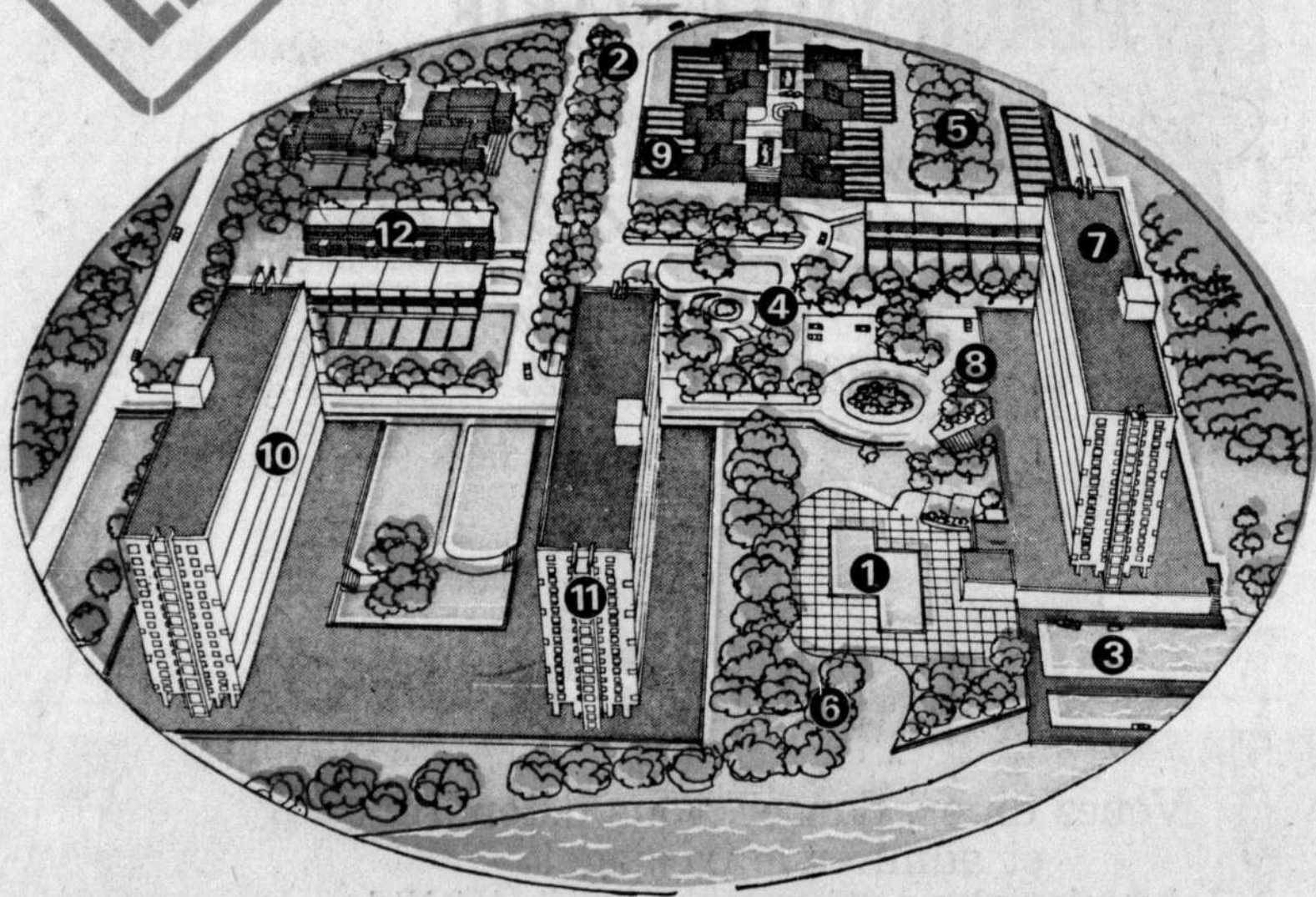
Ces échanges, en effet, sont basés sur le troc, les deux pays communistes cherchant, eux aussi, à vendre leurs produits manufacturés.

L'"intégration" agricole accuse un grave retard

BRUXELLES. — Les ministres de l'agriculture des "Six" ont terminé, à Bruxelles, leur session de trois jours en approuvant certains textes d'application des règlements adoptés en décembre sur le riz, la viande bovine et les produits laitiers. Les ministres ont notamment défini le régime d'intervention pour le beurre destiné à soutenir les cours des produits laitiers par des achats et des stockages.

Malgré ce progrès, les ministres ont encore beaucoup de retard pour tenir le délai du 1er juillet qu'ils s'étaient fixé afin de mettre en vigueur les nouvelles organisations communautaires de marché décidées en décembre.

voici
le gai refrain
du locataire heureux!



- 1. clapot-clapota** Dans leur piscine chauffée, les résidents de Bellerive nagent de mai à octobre.
- 2. ah-h-** Libre comme l'air, vous vous sentez revivre sur le beau domaine boisé, aménagé sur 18 acres.
- 3. brr-roum** Bateau à moteur, pêche, ski aquatique — pratiquez-les tous à partir de la rade riveraine.
- 4. hurraaaa** Les tout petits sont toujours victorieux, aux parcs de jeux spécialement équipés et surveillés.
- 5. cui-cui** Les oiseaux égagent de leur gazouillis les nombreux arbres et buissons dans un splendide cadre naturel.
- 6. frr-roou** La brise riveraine agite le feuillage des saules, érables et peupliers un peu partout.

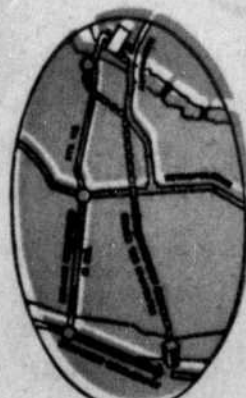
- 7. psschht** La bonne humeur fuse aux réunions sur la terrasse commune ou les grands balcons privés.
- 8. zzip-zzip** De votre garage au centre de la ville, 27 minutes en voiture ou 20 minutes en train CN.
- 9. crac-c** Les rôtisseries grésillent, dans les jardins ou au parc de pique-nique près de la rivière.
- 10. oh-oooh** Vous serez vite chez vous, dans ces appartements coquets, à une ou deux chambres à coucher, vastes placards, cuisine pratique et balcons privés. Venez donc visiter !
- 11. mmm-mm-m** En face, sur l'autre rive, Montréal paraît encore plus beau, vu de vos fenêtres panoramiques.
- 12. enfin !** Sans pareil ni précédent, Bellerive combine maisonnettes et appartements sur un superbe domaine riverain de 18 acres, dont deux tiers sont réservés aux loisirs.

tout cela \$99 de loyer
à partir de: par mois

bing-bang Vite, vite tout s'appête à vous recevoir dès l'été ou l'automne prochains. Venez donc voir.

DIRECTIONS :

prenez la route 11-A, traversez le pont de Cartierville, virez à l'est sur le boulevard Lévesque. Et voilà !



bellerive ACRES
3130 LEVESQUE BOULEVARD/CHOMEDEY/P.Q.

Telephone: 861-1681 or 688-4250

"une entreprise habitat du Montreal Trust"

LE NOUVEAU
Park Lane 10

Le vrai whisky Canadien de Corby doux et moelleux. Mûri pendant dix ans dans des fûts de chêne. Maintenant disponible. Digne compagnon du whisky Park Lane Corby, de 15 ans.

H. Corby Distillery Limited, Montréal

DUPUIS

LE PREMIER DU GENRE

une réussite de la technique

DE L'ERE SPATIALE

EXTRAORDINAIRE...

NOUVEL
AMPLIFICATEUR

INSÉRÉ
MAINTENANT DANS



ZENITH
ARCADIA

MINUSCULE CIRCUIT AMPLIFICATEUR ACCORDANT

- meilleur rendement avec 6 transistors
- amplificateur acoustique protégé de la poussière et de la moisissure
- MICRO-LITHIC effreut plus fin qu'un bout d'allumette
- sécurité de l'amplificateur accrue de 800%
- "Tele-Touch" pour faciliter l'écoute au téléphone.

Demandez une démonstration c'est gratuit

RENDEZ-VOUS À
DOMICILE SUR DEMANDE

Venez sur téléphone ou composant

VI. 2-5151, Poste 316

DUPUIS-TROISIÈME-STE-CATHERINE



ARCHITECTES

**BEAULIEU, LAMBERT,
TREMBLAY**
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

**DAVID, BAROTT,
BOULVA**
ARCHITECTES
750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

**LAROSE, LAROSE,
LALIBERTÉ & PETRUCCI**
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

**SARRA - BOURNET
& AUDET**
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-5888
MONTREAL — 276-6013